



# PROJET D'ETABLISSEMENT 2016-2022

VILLE DE **SAINT-PRIEST**

**CONSERVATOIRE**   
MUSIQUE & THÉÂTRE

Avril 2016

---

# Sommaire

---

## Avant-propos

### A. Des textes repères

#### A.1. Orientations culturelles 2015-2020

##### A.1.1. La politique culturelle

##### A.1.2. Contexte local

##### A.1.3. Des valeurs partagées

##### A.1.4. Des objectifs transversaux

#### A.2. La charte de l'enseignement artistique spécialisé

##### A.2.1. Extraits

##### A.2.2. Les missions

#### A.3. L'arrêté du 15 décembre 2006

##### A.3.1. Un contexte de fortes mutations

##### A.3.2. Des remises en cause

### B. Une élaboration concertée

#### B.1. 7 années pour un changement de catégorie

#### B.2. Une concertation riche

## 1) Etat des lieux

### 1.1. Histoire de l'établissement

### 1.2. Contexte général

### 1.3. Fiche d'identité du Conservatoire

## 2) Un Conservatoire Citoyen

### 2.1. L'accueil

### 2.2. La qualité

### 2.3. L'éducabilité

### 2.4. L'adaptabilité

### 2.5. L'innovation

### 2.6. La solidarité et l'intégration

### 2.7. La bienveillance et la confiance

## 3) Un Conservatoire sur son Territoire

### 3.1. L'engagement territorial

### 3.2. Le questionnement de la culture

### 3.3. La mixité

### 3.4. Force de proposition

### 3.5. Centre de ressources

### 3.6. Conclusion

## **4) L'Offre Pédagogique et Artistique**

- 4.1. Le Projet d'Enseignement Artistique**
- 4.2. L'Action Culturelle**
- 4.3. Les Partenariats**
- 4.4. La Diffusion**

## **5) Les Ressources**

- 5.1. Les Ressources Humaines**
- 5.2. La Communication**
- 5.3. Les Locaux**
- 5.4. Les Moyens**

## **6) Conclusion**

---



# Avant-propos

---

Le projet d'établissement du Conservatoire est une déclinaison de **la politique culturelle de la Ville de Saint-Priest** et s'inscrit dans les orientations et les préconisations nationales publiées par le **Ministère de la Culture** que sont la Charte de l'enseignement artistique spécialisé, les différents schémas d'orientation pédagogique, et les décrets de classement. Il fixe les orientations et objectifs pour les 6 années à venir.

Sa conception relève de l'autorité du directeur de l'établissement. Il est rédigé par l'équipe de direction, après de nombreuses étapes de concertation avec les enseignants, les partenaires internes et externes à la municipalité.

## A. Des Textes Repères :

### A.1. Orientations Culturelles, 2015-2020

*« La nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, la formation professionnelle et la culture »*

Constitution de 1948

#### **A.1.1. La Politique Culturelle : Un dénominateur Commun**

La politique culturelle de la ville de Saint-Priest affiche une détermination forte à s'inscrire dans l'ensemble des politiques publiques du territoire.

Elle est un élément incontournable des politiques éducatives et citoyennes, liées à la jeunesse et l'action sociale (particulièrement la Politique de la Ville) et d'aménagement du territoire.

Ouverte à tous, favorisant l'éveil, la découverte, la formation, la transmission des savoirs et la créativité, la politique culturelle se veut un outil au service de l'épanouissement personnel et du vivre ensemble.

Au-delà de ça, la volonté politique est de favoriser et développer l'accès de tous à la culture. Cette politique est pensée en direction de chacun : des jeunes, des adultes et des publics isolés, empêchés ou précaires par un accès facilité aux actions culturelles mises en place sur le territoire.

Il s'agit donc de prendre en compte les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès à la culture, et de rompre les barrières qu'elles soient financières, géographiques ou psychologiques (symboliques).

De même, cette politique culturelle entend s'appuyer sur les évolutions des publics et des demandes : les nouvelles technologies, les mutations techniques et sociétales.

Cette politique entend également s'inscrire dans les dynamiques des politiques économiques et d'aménagement du territoire, facteur et valeur ajoutée de son identité, de son attractivité et de son dynamisme.

C'est aussi considérer que l'accès à la culture ou aux pratiques artistiques doit être envisagé dès le plus jeune âge et tout au long de la vie comme élément structurant de l'individu et comme vecteur de lien social, comme levier du développement personnel et professionnel. La Ville de Saint-Priest s'illustre dans tous les champs de la culture et fait clairement le choix de favoriser l'émancipation et l'éducation des citoyens, notamment par l'organisation d'actions culturelles plurielles et de qualité accompagnant et encourageant des pratiques destinées au plus grand nombre.

### **A.1.2. Contexte local : Un tissu culturel dense et dynamique**

Dans cette optique, la politique culturelle entend s'appuyer sur la mobilisation et la synergie de l'ensemble des acteurs œuvrant dans le domaine de la culture et du champ social.

Cette politique mobilisera les institutions culturelles, les acteurs sociaux du développement des territoires prioritaires et les acteurs associatifs avec lesquels elle souhaite tisser et/ou construire des partenariats forts.

La Ville de Saint-Priest s'inscrit également avec conviction au sein du réseau d'agglomération en cours de construction.

La Ville peut s'appuyer sur les acteurs institutionnels, acteurs majeurs et structurants de la politique culturelle de notre territoire. Ils sont regroupés au sein d'une direction des affaires culturelles.

- **Le Conservatoire** : établissement largement ouvert à tous et labélisé par l'état.
- **Le Pôle-Médiathèque** : qui accueille un pôle cyberbase et un pôle artothèque autour d'une double mission de prêt et de formation et de médiation culturelle.
- **Le Théâtre Théo Argence** : qui offre une programmation culturelle tout public et jeune public, riche et qualitative.
- **Le Château** : identité patrimoniale de la ville, qui offre une programmation thématique et événementielle conséquente.
- **Le Cinéma**, régi par une DSP qui acte des ambitions fortes.

La **Ville** est également le **maitre d'œuvre de grands événements culturels** :

- Le festival **MUSIC'EN CIEL**
- Les Journées et semaines du **Patrimoine**
- Les **Laboratoires** et semaines **Art/sciences**
- Le **Salon** des Artistes Locaux
- Le prochain **Concours International de Piano**

La ville possède une collection d'art contemporain de très grande valeur et sur laquelle s'appuient les actions de **l'Artothèque** (pôle Médiathèque).

Les acteurs sociaux avec lesquels des liens forts sont tissés s'appuyant particulièrement sur les services Jeunesse et Politique de la Ville :

- La MJC
- Les Centres sociaux et Maisons de Quartier.

Les acteurs associatifs : la Ville, forte d'un tissu associatif dense, compte près d'une vingtaine d'associations culturelles dont certaines sont les partenaires privilégiés des événements culturels.

### **A.1.3. Des Valeurs partagées pour des axes stratégiques forts**

La ville réitère son ambition de favoriser l'accès à la culture.

#### **✓ Cette politique s'appuie sur des valeurs fortes :**

- Une culture au bénéfice du plus grand nombre
- Une culture qualitative
- Une culture plurielle et de diversité
- Une culture inventive et créative.
- Une culture transversale et partagée

#### **✓ Les objectifs stratégiques de notre politique culturelle :**

- Une culture au cœur de l'éducation et de l'épanouissement
- Une culture facteur de citoyenneté
- Une culture facteur d'un socle commun et du respect des diversités
- Une culture inclusive, participative et contributive
- Une culture innovante et créative au cœur de la modernité
- La culture au cœur de la réflexion du territoire

#### **✓ Six axes opérationnels** guideront et soutiendront l'action des services et des acteurs culturels :

- Poursuivre et consolider une politique d'excellence en matière culturelle au travers des services en régie et par l'accompagnement des partenaires culturels
- Maintenir et développer les actions d'éducation artistique et culturelle et de médiation en direction de tous les publics
- Valoriser les patrimoines et la transmission des savoirs
- Confirmer les arts vivants, la pratique artistique et la création comme vecteurs de la culture sanpriote.
- Imaginer et développer les outils numériques et favoriser les pratiques nouvelles.
- Encourager et accompagner les partenariats

#### **A.1.4. Des objectifs transversaux**

##### **La jeunesse**

Favoriser l'épanouissement des pratiques culturelles et artistiques à destination de la jeunesse (de la petite enfance aux jeunes adultes) et ainsi renforcer leur attachement à un territoire.

Mobiliser les équipements culturels en direction du milieu scolaire et des équipements socioculturels de proximité.

##### **Des pratiques culturelles et artistiques pour tous**

L'idée force est de placer le public au centre de notre politique culturelle.

Développer et structurer une offre culturelle riche et cohérente s'appuyant sur les différents acteurs du territoire (établissements institutionnels, équipements de proximité, éducation nationale, tissu associatif...).

Accompagner les pratiques artistiques amateurs par une offre de service complémentaire et cohérente élaborée conjointement par les équipements publics et les acteurs artistiques du territoire.

##### **Favoriser la pluralité et l'interdisciplinarité**

Construire des passerelles permettant la circulation des publics, des usagers, entre les différents domaines du champ culturel et artistique existants sur le territoire.

Renforcer la lisibilité de l'offre existante.

Développer une culture participative et contributive.

##### **Une identité culturelle du territoire**

Construire une identité culturelle forte permettant un rayonnement au-delà de la Ville. Stimuler et conforter l'appropriation de l'offre existante sur le territoire.

Renforcer l'attractivité du territoire par une offre qualitative et diversifiée où puissent s'épanouir les souhaits culturels de chacun.

Inscrire la politique culturelle comme une politique structurante de l'aménagement du territoire.

## **A.2. La Charte de l'enseignement artistique spécialisé**

*Texte de référence rendu public par Catherine Tasca, en janvier 2001.*

### **A.2.1. Extraits :**

*« Cette Charte donne pour objectifs de rassembler les partenaires publics autour d'un projet commun pour les établissements d'enseignements artistiques (...), en insistant sur les missions pédagogiques et artistiques, mais aussi culturelles et territoriales, des établissements d'enseignement contrôlés. »*

Elle définit trois objectifs à poursuivre dans ce sens :

✓ **La diversification des disciplines :**

A côté de la musique, l'enseignement du théâtre et de la danse doit se développer, tandis que des esthétiques nouvelles, la diversité des genres chorégraphiques, les danses et musiques actuelles sont également à prendre en compte.

✓ **L'articulation de ces lieux d'enseignement à la vie locale :**

L'ouverture des établissements à la vie culturelle locale sera encouragée : résidences d'artistes, partenariat avec les structures de création et de diffusion, accueil et encadrement de la pratique amateur.

✓ **Le partenariat avec l'Education Nationale :**

Les Conservatoires doivent être des pôles de compétences pour l'action des musiciens intervenants dans le cadre scolaire au sein des programmes « musique à l'école ».

### **A.2.2. Les Missions de service public des établissements en danse, musique et théâtre**

*« Pôles de référence en matière d'enseignement artistique, les établissements ont pour mission centrale la sensibilisation et la formation des futurs amateurs aux pratiques artistiques et culturelles. »*

*« Ils contribuent à la politique d'éducation artistique relevant de l'Education Nationale dans le cadre de l'enseignement général(...) Ils sont invités à participer, en particulier au projet « Musique à l'Ecole », conformément à la circulaire ministérielle du 22 juillet 1998.*

*« Les établissements dispensent des enseignements riches et diversifiés, proposant, sur un territoire donné, l'ensemble des expressions artistiques d'aujourd'hui. »*

*« Ils suscitent et accueillent les partenaires culturels locaux. Ils sont des centres d'animation de la vie culturelle. »*

*« Ils sont des lieux de ressources pour les amateurs, ils les informent, les aident à définir et à assurer leur formation. »*

*« Ils contribuent à la réduction des inégalités sociales d'accès aux pratiques culturelles au travers d'actions de sensibilisation et d'élargissement des publics ».*

Le projet d'établissement est un document légalement **obligatoire** pour accéder au label décerné par le Ministère de la Culture et de la Communication. Initialement intitulé « agrément », le ministère attribue un « classement », à rayonnement communal, ou départemental ou régional.

### **A.3. L'arrêté du 15 décembre 2006**

*Fixant les critères du classement des établissements d'enseignement artistique public de la musique, de la danse et de l'art dramatique.*

« Les établissements doivent, en cohérence avec le schéma départemental de développement des enseignements artistiques et le schéma régional de développement des formations professionnelles :

- ✓ Etablir un projet d'établissement(...)
- ✓ S'inscrire dans une organisation territoriale de l'enseignement artistique, qui favorise notamment l'égalité d'accès des usagers, la concertation pédagogique et la mise en œuvre de projets pédagogiques et artistiques concertés.
- ✓ Fonctionner en réseau, notamment par le moyen de conventions passées avec d'autres établissements classés ou reconnus, ou toute personne morale de droit public ou de droit privé exerçant une mission d'enseignement, de création et de diffusion. »

### A.3.1. Un contexte de fortes mutations

**Se référant** à ces orientations nationales et **s'appuyant** sur la commande de politique publique territoriale, le projet d'établissement prend en compte la réalité d'une histoire et d'un **contexte sociétal en fortes mutations**.

Les **différentes phases de concertation** ont amené tous les acteurs concernés à prendre conscience du contexte particulièrement lié aux mutations sociétales et à prendre acte des changements profonds induits:

- ✓ Mutation ou « révolution numérique », nous interroge en tant qu'éducateurs, face à de nouvelles générations d'élèves immergés dans le numérique.
- ✓ Mutation temporelle, ou comment le rapport à l'espace et au temps évolue : immédiateté et besoins de rencontres réelles amènent à développer les projets participatifs et la pratique en amateur.
- ✓ Mutation relationnelle : les réseaux sociaux ouvrent les fenêtres en dehors de l'hexagone, ce qui remet en cause et réinterroge nos politiques culturelles.
- ✓ Mutation de fonctionnement, qui au moment des restrictions financières de l'Etat, oblige à inventer de nouveaux outils dans un environnement budgétaire contraint.

### A.3.2 Des remises en cause

Cette période actuelle traversée par les conservatoires peut être entendue comme une crise d'identité, relative à ces mutations. Celles-ci engendrent de multiples questionnements et remises en cause, amènent les équipes à s'interroger sur les enjeux de notre XXIème siècle et à en relever les **défis** :

- ✓ Qu'est-ce que former un musicien aujourd'hui ?
- ✓ Comment offrir un enseignement qualitatif et ouvrir l'accès à tous ?
- ✓ Comment faire entendre qu'exigence ne rime pas avec élitisme ?

- ✓ Faut-il privilégier la transmission de notre patrimoine à l'heure du numérique et du « tout tout de suite ? »
- ✓ Des nouveaux outils pédagogiques remettent en question la formation même de l'enseignant, voire son identité professionnelle, comment s'adapter aux changements ?

**C'est dans ce contexte particulier que le conservatoire de Saint-Priest affirme sa volonté et sa détermination à proposer un projet adapté et ambitieux dans le respect du service public, en déclinant des valeurs ancrées de longue date pour un conservatoire ouvert, citoyen, innovant, structuré et cohérent.**

## **B. UNE ELABORATION CONCERTEE**

La réalisation du projet d'établissement prend en compte plusieurs phases de concertations :

### **1) A partir de 2009**

Une première phase d'importance est initiée par la direction, accompagnée d'un cabinet d'experts. Elle permet d'installer auprès des équipes une méthodologie de travail et de préciser les enjeux d'une dynamique de projets. De ce travail, des valeurs ont été déclinées, des stratégies, objectifs généraux et process sont nés.

### **2) A partir de 2015**

La nouvelle direction, arrivée en juin 2015, s'appuie sur cette dynamique, et poursuit le travail de réflexion engagé, en développant encore la concertation.

### **B.1. 7 années pour un changement de catégorie**

Des paramètres nouveaux entrent en jeu :

- ✓ Entre 2009 et 2015, les effectifs du Conservatoire ont augmenté de façon conséquente, **de 650 à 900 élèves.**
- ✓ **La D.A.C** est créée en janvier 2015 et impulse une dynamique de **mutualisation** des équipements **et du déploiement des réseaux.**
- ✓ L'évolution du Conservatoire, via la qualité et la compétence de ses équipes, la confiance de la municipalité envers son équipement d'enseignement artistique, la reconnaissance du public et l'investissement de ses élèves, amène la Ville à demander le changement de catégorie de classement, à savoir le **rayonnement départemental.**

## **B.2. Une concertation riche**

### **Juin 2015 :**

- ✓ Proposition au Maire de présenter le projet pédagogique en **avril 2016** au Conseil municipal.
- ✓ Début de la concertation : entretien individuel des professeurs.

### **Juillet 2015**

- ✓ Etat des lieux des enseignements :
  - Restructuration du département musiques actuelles.
  - Ouverture des ateliers de musique de chambre.

### **Septembre –octobre 2015**

- ✓ Début des concertations avec :
  - les partenaires : éducation nationale, (IEN + collège), Médiathèque, théâtre Théo Argence, Château, MJC, Opéra de Lyon, Biennale de la danse.
  - Les associations musicales de la Ville : l'association des parents d'élèves, 2T3M, orchestre d'harmonie, PACS, la Salamandre, La Muse.

### **Décembre 2015-mars 2016**

- ✓ Mise en place des **groupes de travail** avec les enseignants volontaires (en tout 24 participants) :
  - Parcours découverte
  - Parcours jeunes
  - Horizon CHAM
  - Nouvelles orientations des interventions en milieu scolaire

### **Janvier -Mars**

- ✓ Suite des concertations
- ✓ 1<sup>er</sup> point d'étape avec la DAC et les élus

### **Février /Mars : rédaction du projet**

- ✓ Conseil d'établissement
- ✓ 2<sup>ème</sup> point d'étape avec l'Elue en charge de la Culture
- ✓ Proposition d'une grille tarifaire en adéquation avec l'offre pédagogique.

**Avril** : vote au Conseil municipal et envoi du dossier de classement au Ministère de la Culture.

### **Pendant ces 6 mois**

- ✓ 4 réunions plénières, 5 conseils pédagogiques, 6 réunions « groupes de travail », 8 réunions par département, 16 réunions de service, 70 RDV individuels, 3 réunions d'informations aux parents d'élèves, 3 réunions avec l'association des parents, 1 journée « Portes ouvertes ».

# 1) Etat des lieux

## 1.1. HISTOIRE DE L'ETABLISSEMENT

Le Conservatoire de Saint-Priest, à l'image d'une grande majorité d'établissements similaires, s'est développé à partir d'une pratique amateur, apparue à la fin du XIXe siècle sur son territoire.

Sous l'impulsion des réformes « Malraux-Landowski », c'est à la fin des années 1970 que la municipalité a décidé de faire évoluer cette structure associative par la création d'une école municipale de musique. Née officiellement en 1978, elle est rapidement reconnue et agréée par le Ministère de la Culture.

Devenue Maison de la Musique après la rénovation de l'ancienne mairie en 1992, et avant de recevoir des tutelles nationales le label de Conservatoire à Rayonnement Communal de Musique et Théâtre de Saint-Priest, notre établissement s'appuie sur une volonté politique forte, affirmée de très longue date et jamais démentie au fil des mandats politiques successifs. Le Conservatoire de Saint-Priest est reconnu aujourd'hui, à travers son dynamisme, son importance (aussi bien en termes de moyens que d'inscrits), sa notoriété, la compétence de son équipe, et la volonté politique de la ville, comme le troisième établissement d'enseignement spécialisé de la Métropole après le CRR de Lyon et le CRD (ENM) de Villeurbanne.

Ce service municipal est positionné aujourd'hui au sein de la direction de l'animation et travaille en lien avec les autres établissements culturels de la Ville.

## 1.2. CONTEXTE GENERAL

Située à l'est de Lyon, la Ville de Saint-Priest est, avec ses 43000 habitants la cinquième ville de la Métropole (sur 59). Comptant 3000 hectares (ce qui la place en deuxième position en termes de superficie) elle représente un élément déterminant du développement et du dynamisme de l'agglomération aussi bien sur le plan économique avec son parc technologique, que démographique. Cette commune, en plein développement, offre de nombreux équipements culturels : cinéma, théâtre, médiathèque, artothèque, un conservatoire agréé (CRC) musique et théâtre, et dispose d'un réseau associatif très développé (plus de 300 associations).

Ville contrastée, entre ruralité et urbanisme, entre quartiers sensibles et zones résidentielles, Saint-Priest offre un éventail de population extrêmement pluriel.

Mais c'est aussi un carrefour économique en pleine expansion. Entre Lyon et l'aéroport international Saint-Exupéry, Saint-Priest attire une activité économique « high tech » de premier plan.

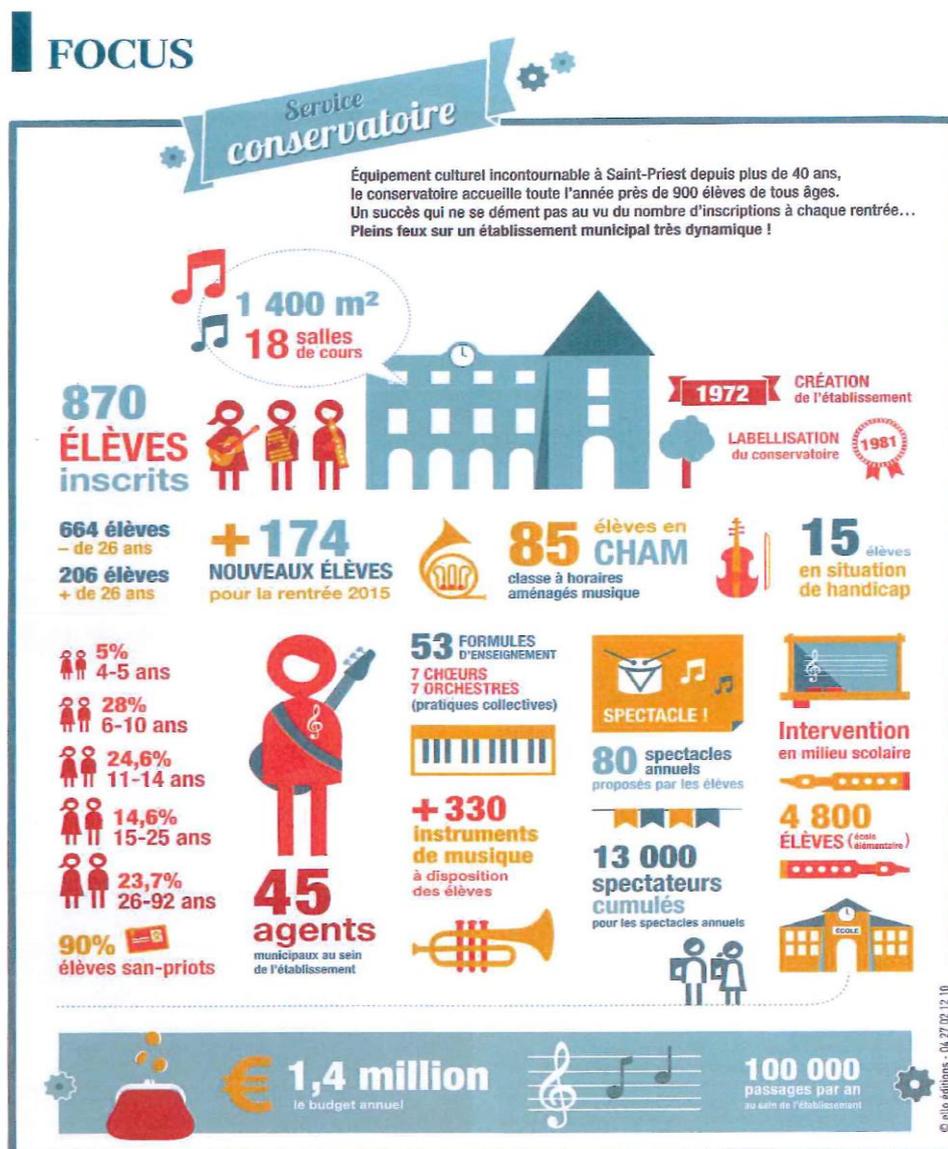
Après une augmentation du nombre de ses habitants très importante à partir des années 1960, nous assistons depuis le début des années 2000 à une modification sensible des typologies de population. S'éloignant du centre de Lyon pour des raisons économiques, il est prévu une augmentation de 20% de la population dans les dix prochaines années. En accueillant de plus en plus les classes moyennes et supérieures, Saint-Priest démontre son attractivité aussi bien en termes de cadre de vie (espaces verts, agenda 21...), que

d'équipements sportifs et socio-culturels, de voies de communications (routes, aéroport...) et aussi de bassin d'emplois.

Appartenant à la proche couronne de Lyon, Saint-Priest bénéficie sur le plan culturel du dynamisme de métropole. Cette proximité offre un creuset d'expertises et de compétences artistiques, et de très grandes opportunités aussi bien sur le plan de la formation, que sur celui de la diffusion.

### 1.3. FICHE D'IDENTITE DU CONSERVATOIRE

Le Conservatoire d'aujourd'hui est ici présenté en quelques chiffres, relatant notamment l'ampleur et l'amplitude de ses actions.



## 2) Un Conservatoire Citoyen

### PREAMBULE

La réalité du fonctionnement d'un établissement d'enseignement artistique spécialisé ne doit rien au hasard.

Derrière l'action, doit toujours préexister la réflexion qui donne du sens et de la pertinence. Cette réflexion, quant à elle, ne peut s'exercer qu'en s'appuyant sur un socle de **valeurs communes** partagées par l'ensemble de l'équipe du conservatoire.

**Ces valeurs** donnent une légitimité à l'organisation de l'enseignement artistique.

Elles étayent une conception de la culture concrétisée par des contenus et des pratiques.

**Cette organisation** répond de manière précise et engagée aux textes de cadrage de notre ministère de tutelle et à la commande publique de politique culturelle de notre ville.

La mise en place de cette « profession de foi » se fait cependant et bien évidemment par la prise en compte critique et réaliste d'une situation singulière, d'une histoire particulière, celle de notre établissement.

Notre projet s'appuie donc sur des **convictions fortes**, fruits de notre expérience, de notre éducation, de notre engagement et qui sont garantes de la véracité de nos propositions.

### 2.1. L'ACCUEIL

Dans la perspective des missions de service public inhérentes à nos établissements, nous nous devons d'être ouverts à tous et à l'écoute du projet de chacun, mais ceci bien au-delà des publics « captifs » déjà accueillis.

Il nous faut affirmer une qualité et disponibilité de l'accueil, analyse de la demande et pertinence de l'offre.

Pour répondre à un public de plus en plus large et pluriel, il apparaît comme une évidence que l'unicité d'une même réponse ne peut correspondre à tous.

Fort de ce constat, il est clair que cette posture d'accueil doit révéler d'emblée les valeurs générales de l'établissement, aussi bien au niveau des utilisateurs que du personnel lui-même, afin que chacun soit reconnu et se reconnaisse dans le projet.

De la diversité, symbolisant très souvent les racines culturelles de chacun, devra surgir la découverte, la connaissance, par conséquent le respect, la confiance et la dignité, le tout garant de la pérennité du contrat social qui nous unit.

### 2.2. LA QUALITE

Le conservatoire offre la possibilité de suivre dans chaque discipline un enseignement de qualité, dispensé par des professeurs diplômés (PEA, ATEA) hautement qualifiés, permettant l'obtention de diplômes (BEM, CFEM...) reconnus.

De façon plus générale, nous souhaitons donner la possibilité à chacun d'apprécier et de comprendre dans sa globalité la **diversité artistique et culturelle** ici proposée.

Une interrogation permanente quant aux contenus et aux méthodes est la garantie d'une offre d'enseignement « **en mouvement** », c'est-à-dire en recherche permanente d'outils permettant la découverte et l'appropriation de la richesse des esthétiques et des genres. Il est fait référence ici aussi bien aux domaines de l'improvisation, de l'invention, qu'à celui des répertoires et du patrimoine.

### 2.3. L'EDUCABILITE

L'activité artistique peut s'apprécier comme chemin privilégié d'accès à une forme de liberté intérieure, et apparaître comme un des facteurs constitutifs essentiels de la personne humaine.

Il faut reconnaître à l'éducation la volonté de tout mettre en œuvre pour que tous les talents puissent se découvrir et se développer.

Cette perspective « républicaine » à laquelle nous sommes très attachés, combat les présupposés qui considèrent que l'enseignement artistique est élitiste et qu'il n'aurait pour fonction que la reproduction et la pérennisation d'un héritage.

### 2.4. L'ADAPTABILITE

Cette notion d'adaptabilité est essentielle à plus d'un égard.

S'inscrivant dans un monde en mouvement, où les modes, les technologies, la communication sont les maîtres mots, où les aspirations des individus sont en perpétuelle évolution, où l'organisation sociale de la vie fait l'objet de mutations considérables, le conservatoire se doit d'être **attentif et à l'écoute** de ces transformations, en **adaptant** en permanence ses dispositifs, son action, ses pédagogies.

Fort de ce constat, le conservatoire doit avoir pour vocation de favoriser l'accès, l'approfondissement non seulement dans le cadre de la formation initiale, mais aussi à travers l'accompagnement des pratiques amateurs, sans limite d'âge et selon des modalités d'organisation les plus adaptées possibles.

### 2.5. L'INNOVATION

Etre à l'écoute, attentif au monde qui nous entoure, est une condition sine qua non de la mission de service public du conservatoire, mais aussi de sa légitimité.

Cependant, il se doit aussi d'être « **acteur** » de cette évolution, de ce changement.

C'est à travers une pédagogie « vraie », celle que les professeurs inventent tous les jours à travers un dialogue vivant avec les élèves dans le souci constamment renouvelé de faire droit aux œuvres de la culture, à la **découverte**, à l'**exploration**, à l'**expérimentation**, à l'**invention**, et de faire **maîtriser** savoirs et usage critique de la raison et du goût, que cette « agitation » va s'exercer.

Si une des vertus de la culture, c'est de nous aider à lutter contre nos préjugés, de résister à la nécessité, au confort, aux habitudes, en fait d'agir au lieu de subir, cette capacité de « résistance » doit s'accompagner d'une capacité de proposition.

C'est pourquoi le conservatoire s'efforce de maintenir une « circulation d'air », un droit à la fantaisie, à la vivacité du pluralisme.

## 2.6. LA SOLIDARITE ET L'INTEGRATION

Lieu social s'il en est, le conservatoire doit toutefois se questionner sur sa contribution à la réalisation et à l'exercice du « **contrat social** ».

Si la culture, c'est la capacité de devenir autre, de n'être pas réductible à ses conditions de vie, à son milieu, mais d'être ouvert au monde, d'être à même de mieux le comprendre, alors le conservatoire a pour devoir de proposer, de construire ce « dépaysement », d'envisager un devenir, d'ouvrir des possibles.

C'est pourquoi à travers différentes formes de partenariat, de démarches de proximité, le conservatoire doit initier des projets, des actions, allant au plus près de la réalité sociétale, et contribuer au déclenchement d'une dynamique culturelle qui doit s'inscrire tous azimuts. L'ensemble de ces initiatives créera les conditions pour le **renforcement de l'image de chacun**, la prise de conscience des **règles communes**, la **force du groupe**, le repérage et la **valorisation des talents**.

## 2.7. LA BIENVEILLANCE ET LA CONFIANCE

Si nous avons un leitmotiv qui pourrait, à titre symbolique, donner du sens à toute cette entreprise, nous pourrions nous rassembler autour de cette notion de **bienveillance**.

Effectivement, il s'agit bien de favoriser l'accès à la culture par une liberté de choix d'autant plus réelle que l'offre est plus riche.

A nous, institution, de mettre en œuvre les conditions optimales qui favorisent et font éclore un solide et durable contentement.

On n'apprend pas la musique, le théâtre autrement qu'en les pratiquant. Cette pratique est le fond même de « l'agréable ».

C'est par l'obstination des « faiseurs d'outils », des guides découvreurs de chemins que sont les enseignants avec toute leur bienveillance, que les apprentissages peuvent demeurer sources de plaisir et conduire à la construction et à la réalisation du projet de chacun.

Quant à la **confiance** elle est bien évidemment inhérente à la mise en œuvre de toutes ces valeurs.

Qu'elle s'exerce au sein de l'équipe, de manière réciproque avec les tutelles, avec les parents, les acteurs culturels, et bien sûr les élèves, elle doit apporter une sérénité, une tranquillité propice à la perspective pédagogique et à l'épanouissement de chacun.



## 3) Un conservatoire sur son territoire

### 3.1. L'ENGAGEMENT TERRITORIAL

La politique culturelle dynamique et inventive depuis plusieurs décennies, se formalise aujourd'hui sous la forme d'un document cadre dans lequel le Conservatoire occupe une place de choix.

Positionné au sein de la **Direction de l'Animation**, le conservatoire, sous l'impulsion de la Direction des affaires culturelles, travaille en lien étroit avec les autres établissements culturels de la ville, en particulier le Théâtre Théo Argence, la médiathèque et le château.

Ses liens récurrents avec les équipements socio-culturels de proximité (Maisons de quartiers, centres sociaux, MJC...) sont l'illustration d'une politique culturelle qui se veut transversale et accessible au plus grand nombre.

Par ailleurs, une collaboration étroite est développée avec l'Education Nationale, sous la forme d'une intervention en milieu scolaire (écoles élémentaires), pour une part, la mise en place d'orchestres à l'école, et la pérennisation de classes à horaires aménagés musique par le renouvellement de la convention nous liant avec l'éducation nationale, jusqu'à la préparation aux épreuves de musique au baccalauréat.

La vocation en devenir de « **cœur de bassin** » de la Ville de Saint-Priest se situant comme un, voire le pôle déterminant à l'est de la Métropole, conduit notre établissement à accueillir dans la mesure de ses possibilités les demandes des villes avoisinantes.

Considéré comme un service public de proximité de qualité, le conservatoire à travers une communication adaptée et dynamique aspire à remplir et à développer avec la plus grande énergie les missions dévolues aux établissements classés qui sont pour mémoire :

- Missions d'éducation fondées sur un enseignement initial de la musique et de l'art dramatique.
- Missions d'éducation artistique et culturelle en collaboration avec l'Education Nationale.
- Missions de développement et d'accompagnement des pratiques amateurs.
- Missions de diffusion et de développement des publics.

A travers toutes ces missions, le conservatoire cherche non seulement à dispenser un enseignement in situ de haute qualité assuré par une équipe d'artistes-pédagogues de haut niveau, mais aussi ambitionne d'aller à la rencontre, de créer les conditions **d'un maillage territorial** où le conservatoire serait omniprésent et l'acteur incontournable de **l'identité culturelle** de sa collectivité.

### 3.2. LE QUESTIONNEMENT DE LA CULTURE

Question vaste s'il en est.

Sans pour cela rentrer dans une réflexion globale de la place de la culture dans notre société, il n'en demeure pas moins que la finalité de notre enseignement renvoie à la question de l'art et de la place qui lui est faite dans la culture et la société d'aujourd'hui.

Concrètement, par l'apprentissage d'une discipline artistique, mais aussi par toute la cohorte des actions menées, le conservatoire entend apporter son concours, son expertise, pour développer la sensibilité esthétique, former le jugement et aider à la construction de chacun.

Susciter l'intérêt pour la culture par un véritable enseignement qui trouve son efficacité à travers une pratique vivante, investie et généreuse.

Une des questions déterminantes est celle de la définition des contenus de l'enseignement et de la nature des pratiques proposées qui permettent à l'institution de réaliser sa vocation, en tant qu'établissement d'enseignement artistique.

Il s'agit bien là encore de **permettre l'accès à la culture pour tous, et non pas « d'infliger » une culture à tous...**

Si l'art et la culture peuvent contribuer à déchirer les voiles qui séparent les individus et sur lesquels ils tracent pour l'usage social, de conventionnelles approximations d'eux-mêmes, alors le conservatoire comme **foyer d'énergie artistique**, participe par ses missions à ce qui permet de vivre ensemble.

On comprend dès lors que l'apprentissage et la pratique d'un art ne se limitent pas au jeu instrumental ou théâtral et à l'apprentissage d'un code ou d'une technique.

**Le conservatoire est un lieu de Vie.**

### 3.3. LA MIXITE

La mixité, sous ses différents aspects, demeure un enjeu capital au regard de notre mission de service public et de façon plus générale face aux défis sociétaux qui nous entourent.

Cette mixité évidemment s'entend à plusieurs niveaux.

Le premier qui s'impose de fait, est celui de la **mixité sociale** qui est une condition essentielle de la mise en application de l'idée d'un conservatoire pour tous.

Faire évoluer l'image du conservatoire, c'est s'attaquer aux représentations, et défendre l'idée que l'éducation artistique est l'affaire de tous, indépendamment du milieu social, même si nous savons par ailleurs que les choses ne sont pas aussi simples.

Pour dépasser la simple idée, il est nécessaire de mettre en place des dispositifs permettant l'accompagnement comme une politique tarifaire indexée aux revenus des familles (principe du taux d'effort, voir grille de tarifs en annexe), de développer les actions de sensibilisation à la rencontre des populations, aussi bien en termes de diffusion (gratuité des spectacles, manifestations...), que d'interventions dans le milieu scolaire par exemple.

La mixité cependant, ne se résume pas uniquement à des impératifs sociaux-économiques même s'ils ont leur importance. Il nous faut prendre en considération d'autres aspects, comme la **mixité de genre**.

En effet, il semble que de plus en plus la pratique artistique et particulièrement musicale, se féminise du moins dans sa forme traditionnelle.

La mixité, c'est aussi la **différence**, aussi bien sur le plan culturel que sur celui de l'accueil des publics en situation de handicap, que sur **l'inter-générationnalité** (la place des adultes, voire des seniors...), sans oublier la teneur des enseignements qui doivent trouver l'équilibre entre les disciplines dites traditionnelles, et les nouvelles « tendances » (musiques actuelles, musiques du monde...).

On peut mesurer avec ces quelques exemples l'importance de cette question à laquelle nous sommes confrontés en permanence. Le conservatoire se doit **d'accueillir**, de **rassembler**, **d'accompagner** toutes les composantes de la société, **c'est sa mission, son devoir, mais aussi toute sa richesse, son devenir, sa capacité à être « en marche ».**

### **3.4. FORCE DE PROPOSITIONS**

Devant tous ces impératifs, devant les défis qui s'imposent, le conservatoire n'est ni un pré carré, ni un bastion, ni un « musée », bien au contraire c'est un **lieu de création, d'innovation, de remise en cause, de réflexion.**

La pédagogie vivante, est une pédagogie en mouvement, une pédagogie qui n'hésite pas à interroger en permanence la pertinence, la véracité de ses méthodes, afin de les mettre en adéquation avec les réalités mouvantes de la société d'aujourd'hui.

Mais c'est aussi apporter des réponses tangibles, faire des propositions, inventer des dispositifs, au-delà de toute démagogie et sans pour cela remettre en cause la qualité fondamentale de l'enseignement.

Une évolution considérable s'est opérée depuis une dizaine d'années, qui a placé la pratique collective (orchestres, chœurs...) au centre de notre action.

Cette dynamique nouvelle nous a conduits à élaborer **une pédagogie de projet**, nous donnant des objectifs raisonnés dans un temps adapté.

Par ailleurs, le conservatoire a diversifié son offre aussi bien en termes de **propositions** :

- Cycle de découverte pour les plus jeunes, ateliers, musique de chambre, combos, stages, temps forts, parcours jeune... que **d'organisation** proprement dite :
- semaines banalisées, travail en modules, ateliers ponctuels, sessions collectives... (Voir détail dans le déroulement des études).

Au niveau des actions « **extérieures** » dans le cadre de l'intervention en milieu scolaire, le conservatoire a développé plusieurs axes : les orchestres à l'école, **un programme d'actions en direction des classes**, les Chams, les « semaines musique », des temps forts jeunes publics, des spectacles et manifestations.

Pour ce qui est de la diffusion, le conservatoire propose « une saison » allant des « Scènes ouvertes » intramuros aux spectacles d'envergure soit plus de **quatre-vingt manifestations par an**, avec un accès gratuit.

Les propositions ne s'arrêtent pas à la seule réalité du conservatoire, mais sont envisagées le plus possible en relation avec les autres acteurs culturels qu'ils soient locaux ou

métropolitains (festival, biennale...). Ajoutons à cela l'apport des rencontres artistiques, des « résidences d'artistes », « master-class » ... qui sont pour les enseignants autant que pour les élèves une **source de stimulation et d'enrichissement**.

### 3.5. CENTRE DE RESSOURCES

Le conservatoire comme lieu de vie est aussi un **lieu de paix et de bien-être**.

C'est donc un lieu où l'on peut se ressourcer, se sentir en sécurité pour pouvoir inventer, créer ce qui n'existait pas, ce qu'on ne pouvait pas imaginer.

Il nous faut donc favoriser les conditions de cette « utopie » et rappeler que le conservatoire est un lieu ouvert sur la ville, disponible, à l'écoute.

Son soutien peut s'exercer de différentes manières aussi bien sur le plan technique (studio, éclairage, matériel...), que sur le plan de l'expertise par la qualité et le professionnalisme de son équipe à travers du conseil, de l'enseignement, de la formation, de l'accueil...

Il est intéressant d'ajouter que reconnus et appréciés dans leur rôle de pédagogue, les enseignants soient aussi identifiés comme autant d'artistes, et donc de leur réserver une place pour qu'ils puissent s'exprimer à la hauteur de leurs talents et de leur sensibilité.

Une continuité doit exister entre l'apprentissage constituant souvent une période initiale, et une pratique plus affirmée que l'on souhaite pérenne. Car il s'agit bien là d'une des finalités de notre enseignement. Le soutien et l'encadrement des pratiques amateurs en est l'illustration.

### 3.6. CONCLUSION

En somme, nous pouvons constater que la pédagogie musicale est en pleine mutation. L'histoire, la sociologie et la technologie expliquent incontestablement un tel processus, cependant que l'actualité interroge plus que jamais le statut de la musique. Une alternative s'offre à nous qui, nous semble-t-il, va conditionner et déterminer le devenir de notre équipement :

- soit l'enseignement musical que nous proposons va rester et continuer d'être un marquage social révélateur de liens d'appartenance en rapport avec des représentations sociales,
- soit il peut aspirer à constituer un élément d'une culture commune, point d'ancrage d'un contrat social nous unissant.

On perçoit facilement les répercussions et les conséquences du choix auquel nous sommes confrontés. Musicien ou comédien, l'enseignant, en tant que fonctionnaire est l'artisan de l'intérêt général et non des intérêts particuliers. Cette notion de service public, de service au public reste l'ancrage fondamental sur lequel entend bien s'appuyer le conservatoire.

Développer un enseignement artistique, proposer des pratiques musicales, théâtrales en vue, ou dans l'espoir de provoquer chez l'élève futur adulte, des comportements attendus, au lieu de susciter le développement de ses propres potentialités, cela ne relèverait plus d'une éducation, mais d'un conditionnement.

Alors rappelons-nous sur les pas de Gilles Deleuze, « qu'enseigner, éduquer, c'est ce qui peut sauvegarder la condition langagière, celle du Logos, qui garantit le sujet signifiant, culturel et critique ». Et comme nous le fait remarquer Henri Bordeaux – « l'éducation n'est –en somme, que l'art de révéler à l'être humain le sens intime qui doit gouverner ses actes, préparer l'emploi de ses énergies et lui communiquer le goût et la force de vivre pleinement».



# 4) L'OFFRE PEDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE

## 4.1. LE PROJET D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

- A. Introduction : questionnements et débats
- B. Les parcours et formations : description
- C. Le déroulement des études, les disciplines musicales
- D. Le Théâtre
- E. Structuration de l'enseignement et suivi des élèves
- F. Des réformes : la formation musicale, la voix, les musiques actuelles
- G. Des départements « Phares » : Les vents, les cordes, les instruments polyphoniques.
- H. Des chiffres : effectifs, provenance des élèves, âge.

### A. INTRODUCTION : le temps des questions

Aujourd'hui, le Conservatoire de Saint-Priest, fort de son histoire et de son développement, vit une période intense de réflexions, de questionnements, d'interrogations.

Les équipes, persuadées d'être au cœur d'une **période de transformation et de transition**, s'interrogent :

Quelles sont les missions d'un enseignant aujourd'hui ?

Quelles modalités d'enseignement pour un public de plus en plus varié ?

L'apprentissage en collectif est-il plus adapté et plus motivant ?

L'apprentissage par la création donne-t-il plus de sens qu'un apprentissage par la répétition ?

Quelle est la place de l'erreur dans l'apprentissage ?

L'erreur est permise dans une démarche de création, est-elle permise dans une démarche d'interprétation ?

Quelle place donner à l'innovation, au détriment de la transmission ?

Quels outils pédagogiques pour des parcours mieux adaptés ?

Comment mettre en place des propositions innovantes, sans se confronter aux problématiques d'emploi du temps des élèves ?

Comment articuler l'apprentissage et la pratique ?

Comment développer la pluridisciplinarité, notamment chez les plus jeunes ?

Comment articuler la pratique amateur ?

Comment répondre à des demandes spécifiques ?

Comment développer des pratiques collectives dans des locaux restreints ?

Comment amener les usagers, élèves, familles à se rendre aux spectacles ?

Ces questionnements ont donné lieu à de nombreux échanges et débats. Ils ont abouti à la mise en place concrète de plusieurs dispositifs de formations et d'encadrements :

## **B. LES PARCOURS ET FORMATIONS**

La particularité des conservatoires est d'accueillir des élèves de catégories **d'âge très variés** (de 4 à 92 ans), **de profils et potentiels différents et d'attentes diverses**.

En somme, le Conservatoire est une école réunissant des enfants de la maternelle au lycée, des étudiants, des actifs et des retraités.

Le **challenge** à relever est de proposer une **panoplie de propositions** d'enseignement artistique aussi **diversifiée** et adaptée que **qualitative**.

Les équipes pédagogiques sont en mesure de s'adapter à ces demandes.

Ainsi des parcours et formations sont proposés, valorisant les **innovations** pédagogiques, la **pluridisciplinarité**, **l'ouverture** vers une culture artistique plurielle.

L'élève étant **acteur** de sa formation, il est très tôt responsabilisé, tout en étant accompagné et guidé pour choisir le parcours le mieux adapté à sa demande et à son potentiel. Des passerelles existent entre les parcours. **L'exigence artistique** étant au cœur de chacun d'entre eux.

### **1. Le Parcours découverte, pour les enfants de 4 à 7 ans.**

Conçu pour favoriser la découverte, l'expérimentation, la sensibilisation aux arts, non seulement pour les enfants mais aussi pour leurs familles.

Ce parcours est articulé en deux périodes :

- **Un éveil aux arts pour les 4,5 ans**, proposant des ateliers d'éveil pour ouvrir et affiner ses perceptions, découvrir des arts, cultiver sa créativité, développer sa perception de l'espace et du mouvement, avec des temps organisés particulièrement en famille (chorale parents/enfants, partager un spectacle, être acteur d'un petit bal etc....).
- **Des ateliers musique pour les 6,7 ans**, permettant de développer ses envies, révéler son potentiel de créativité, susciter son goût pour la découverte et l'expérimentation, affiner ses choix, sa motivation.
  - Organisé en modules de 5 périodes sur une année, et pris en charge par une équipe pédagogique de 5 enseignants.
  - Enrichis par des propositions ponctuelles de découverte en familles : expression corporelle, expériences sonores, bal folk, découverte du patrimoine local, des structures culturelles de la Ville (médiathèque, château, théâtre...).
  - Un module « **conseil et orientation** » enrichit ce parcours, permettant la mise en place d'un partenariat fort entre conservatoire et familles, afin d'affirmer le positionnement de l'équipe pédagogique et l'ouverture faite à **la rencontre, au dialogue et à la concertation**.

## 2. La formation complète, dès 8 ans.

**Plébiscitée** par une majorité d'élèves, cette formation constitue un socle très complet des apprentissages et des pratiques.

- Elle se compose de 3 cours : une pratique instrumentale, une pratique collective, une pratique généraliste (formation musicale). Ces 3 cours seront enrichis au fur et à mesure de l'évolution des élèves, de stages, de rencontres artistiques, de travaux de restitution, de projets personnels...
- Elle est accessible à partir de 8 ans, pour tout élève souhaitant débiter ses études musicales.
- Organisée en 3 cycles, elle s'inscrit dans une temporalité garantissant l'acquisition de compétences évaluées à la fin de chaque cycle. La durée moyenne de chaque cycle est de 4 ans.
- Après le 1<sup>er</sup> cycle, différents choix sont possibles : poursuivre en 2<sup>ème</sup> cycle ou intégrer le parcours jeunes ou amateurs ou adultes (selon l'âge) ou bien encore suivre les pratiques collectives de son choix.

## 3. Le parcours « Jeunes »

La réalité des **contraintes d'emploi du temps** scolaire des élèves adolescents, nous oblige à repenser les modalités de pratiques et d'enseignements.

Ainsi nous proposons un parcours personnalisé, pour des élèves non débutants, mis en place à l'aide d'un **professeur tuteur**. La demande de chaque élève est étudiée en conseil pédagogique.

- L'élève peut ainsi s'inscrire dans une pratique vocale ou instrumentale régulière et une pratique collective de **son choix**.
- Il peut, **ponctuellement**, également suivre les stages d'orchestre, de musique de chambre ou séances de coaching, organisés pendant les week-ends. Il bénéficie de toutes les actions ponctuelles organisées par le conservatoire : semaines banalisées, rencontres artistiques, master class, etc...
- Cette **souplesse** permet aux adolescents d'expérimenter différentes esthétiques, de composer « un menu » à travers les propositions du conservatoire.
- Ce parcours est limité à 3 ans. Chaque élève peut ensuite décider de la suite de ses études musicales : réintégrer la formation complète, choisir le parcours amateur, s'inscrire en pratiques collectives, en accompagnement de groupe, s'inscrire uniquement aux différents stages proposés pendant la saison du conservatoire, etc...

#### 4. Le parcours « Amateurs »

Favoriser la **pratique amateur**, est, comme nous l'avons évoqué, une des missions d'importance du Conservatoire.

Mettre en place les conditions d'une pratique épanouie, diversifiée, efficace, tel est l'enjeu de ce parcours.

Pour le mener à bien, les « amateurs » ont la possibilité de suivre un nombre de séances (12/an) avec le professeur dont les compétences répondent à leurs attentes. Cette proposition se développe de plus en plus et rencontre un franc succès. Elle garantit une pratique et un apprentissage adaptés au temps dont dispose le musicien amateur. Elle lui permet une réponse adaptée à ses besoins concrets, bien souvent liés à une pratique d'ensembles. .

#### 5. Le parcours « Adultes »

L'élève « adulte » souvent frustré dans son histoire de n'avoir « pu faire de la musique en étant jeune », désire en finir avec sa frustration et s'inscrit au Conservatoire.

Il s'engage alors dans un **parcours** d'une durée de **4 ans**. Guidé et conseillé par l'équipe pédagogique, il entame un apprentissage adapté, le conduisant au bout des 4 années vers le parcours amateur.

Il va donc suivre 3 cours, identiques à ceux de la formation complète.

L'évaluation de son parcours sera réalisée au sein des cours, par ses professeurs.

#### 6. Les ateliers de musiciens amateurs

Les ateliers de musiciens amateurs sont des cours collectifs d'instruments.

Ils sont proposés à des élèves ne pouvant venir qu'une seule fois par semaine (souvent le samedi) au conservatoire, et non débutants. Ces cours leur permettent de vivre des expériences musicales, de poursuivre la pratique instrumentale, alors qu'ils ont bien souvent peu de temps personnel à y consacrer. Ce dispositif est conçu pour des étudiants essentiellement. Ces ateliers leur permettent de rester en contact avec l'établissement et leur pratique instrumentale. Lorsque leur emploi du temps sera moins contraint, il sera possible de réintégrer un des parcours proposés.

#### 7. Les pratiques collectives

Depuis 10 ans, l'offre de pratique collective n'a cessé d'évoluer. Au centre du projet pédagogique, la pratique collective donne du sens à son apprentissage personnalisé.

##### ✓ **Des orchestres à spectacle**

Très prisées par les musiciens des départements vents, cordes et polyphoniques, les esthétiques et formes abordées au sein des orchestres sont très variées.

La politique de projets remporte un franc succès et fédère les élèves autour d'une ambition scénique.

Elle favorise des valeurs collectives et des **rencontres humaines épanouissantes**.

Depuis plusieurs années, des projets orchestraux ambitieux rassemblent les équipes enseignantes, motivent les familles et fédèrent les élèves.

Des stages sont organisés à Saint-Priest ou dans des centres d'hébergements, pendant les week-ends prolongés.

**L'association des parents d'élèves (APEM)** organise, depuis 35 ans, un stage d'été de 10 jours, en région Rhône Alpes, rassemblant à chaque session environ 80 élèves, de 10 à 25 ans.

**Les professeurs du Conservatoire encadrent ce stage de pratiques collectives, très attendu chaque année par les élèves, tant l'ambiance et « l'humour » générale y est exceptionnelle.**

Ces temps forts sont une marque de fabrique du Conservatoire, de la Ville, et même bien au-delà.

✓ **Des ateliers à géométrie variable**

Il convient, à côté d'une telle réussite, d'un tel engouement, de veiller à construire des ensembles à plus petite géométrie, et à permettre aux différents instrumentistes et choristes de mettre en place des pratiques moins volumineuses mais tout aussi qualitatives. Là est le défi !

Ainsi, les ateliers de musique de chambre et les combos se multiplient, permettant un travail différent et accessible aux pianistes, guitaristes, chanteurs...



## C. DEROULEMENT DES ETUDES MUSICALES

Entrée possible	Cycle	Objectifs	Contenus	Organisation
 à 4 et 5 ans	<b>Eveil aux arts</b>	<b>Eveiller</b> la sensibilité artistique <b>Cultiver</b> à la créativité <b>Ouvrir</b> et affiner les perceptions	<b>Sensibiliser</b> à la découverte des arts <b>Développer</b> la perception, l'observation, l'exploration de l'espace et du mouvement	Durée : entre 1 et 2 ans 1 atelier collectif hebdo : 35' 4 ateliers annuels : 40' « école du spectateur », découverte des arts
 à 6 et 7 ans	<b>Parcours découverte</b>	<b>Affirmer</b> sa motivation <b>Affiner</b> son choix <b>Développer</b> ses envies <b>Révéler</b> son potentiel de créativité <b>Susciter</b> la curiosité, le goût pour la découverte et l'expérimentation	<b>5 semaines par module :</b> <b>Création</b> <b>Eveil au son</b> <b>Expression corporelle</b> <b>Ecoute</b> <b>Musique trad.</b> <b>Expériences sonores</b>	Durée : 1 ou 2 ans 1 atelier collectif de 45' 2 ateliers trimestriels, selon les thèmes en lien avec la saison culturelle de la Ville : école du spectateur, création musique concrète, musique au château, découvrir la médiathèque, corps et mouvement, etc....

## Conseil et Orientation des enfants

### LA FORMATION DIPLOMANTE

 <b>à partir de 8 ans</b>	<b>1<sup>er</sup> cycle</b> Durée : entre 3 et 5 ans	Développer le potentiel de créativité Structurer une méthode pour l'apprenant Construire la motivation de l'élève par l'expérimentation et la pratique.	Formation de l'oreille, de l'écoute par la pratique Apprentissage de codages et de techniques Ouverture à différentes cultures Education au goût artistique Pratique instrumentale collective	1 atelier collectif de FMG :1h.  1 atelier de pratique instrumentale : 40' en moyenne  1 pratique collective : 45' à 1h30  <b>Accès à toutes les propositions ponctuelles de la saison.</b>
Evaluation continue, sous diverses formes, partagée entre les enseignants (conseil de classe). Bilan de fin de cycle pour l'obtention de l'Attestation d'Etudes Musicales (AEM) : 3 UV : FMG + PI + PC.				
 <b>après le 1er cycle</b>	<b>2ème cycle</b> Durée : entre 2 et 4 ans	Susciter l'envie de se cultiver, et développer son sens critique Approfondir ses connaissances techniques et artistiques Renforcer sa méthode de travail personnel et son autonomie Développer sa capacité à improviser, à inventer S'épanouir au sein d'un collectif	Formation de l'oreille, de l'écoute, culture Acquisition de connaissances musicales et de savoir-faire Prat. collectives diversifiées, répertoires écrits, improvisations, transmission orale Pratique instrumentale individuelle et collective	FMG en modules : ateliers collectifs durée 1h00 à 1h30  Pratique collective : durée : 1h à 2h00  Pratique instrumentale individuelle ou collective : durée : 45' en moyenne  <b>Accès à toutes les propositions ponctuelles de la saison.</b>
Evaluation continue, sous diverses formes, partagée entre les enseignants (conseil de classe). Bilan de fin de cycle pour l'obtention du Brevet d'Etudes Musicales (BEM) : 3 UV : FMG + PI + PC.				
 <b>après le 2ème cycle</b>	<b>3ème cycle</b> Durée : entre 2 et 4 ans	Affirmer ses choix Approfondir ses connaissances Développer sa culture musicale Trouver les outils de son projet personnel	Formation de l'oreille, de l'écoute, repiquage, arrangements Approfondissement : connaissance et culture musicales Accès aux techniques du son Accès aux techniques de l'audio visuel Prat. collectives diversifiées, Pratique instrumentale individuelle et collective	FMG : UV obligatoires et UV optionnelles, à valider en 2 ans.  Pratique collective : 2h  Stages ponctuels  Pratique instrumentale : 1h en moyenne  <b>Accès à toutes les propositions ponctuelles de la saison.</b>
Evaluation continue, sous diverses formes, partagée entre les enseignants (conseil de classe). Bilan de fin de cycle pour l'obtention du Certificat d'Etudes Musicales (CEM) : 3 UV : FMG + PI + PC.				

### LES PARCOURS NON DIPLOMANTS

Avoir obtenu l'AEM    sur décision du conseil pédagogique et accès jusque 18 ans.	<b>Parcours Jeunes</b> Sur contrat Durée maxi : 3 ans	Bâtir un projet annuel en développant son autonomie, son efficacité. Approfondir sa culture musicale Elargir son champ esthétique Développer ses activités collectives.	Réaliser son projet personnel, en développant des pratiques et des savoirs.	Contrat renouvelable chaque année.  Pratique collective obligatoire  1 pratique à définir avec le professeur tuteur de l'élève.  <b>Accès à toutes les propositions ponctuelles de la saison.</b>
--	---	--	---	---

<p>après le 1er cycle</p>  <p>sur décision du conseil pédagogique</p>	<p><b>Parcours Amateurs</b></p> <p>Durée : 4 ans</p>	<p><b>Parfaire</b> ses acquisitions.</p> <p><b>S'inscrire</b> dans un processus de création et d'invention.</p> <p><b>S'épanouir</b> au sein d'un collectif.</p>	<p>D'après son parcours musical, <b>définir</b> ses priorités et les articuler, en tenant compte de son emploi du temps sur une année.</p> <p><b>Apprendre</b> à préparer et gérer sa saison musicale.</p>	<p>12 séances de pratique instrumentale/an (durée 45').</p> <p>Pratique collective obligatoire.</p> <p><b>Accès à toutes les propositions ponctuelles de la saison du conservatoire.</b></p>
--	--	--	--	--

 <p>Adulte débutant ou reprenant</p>	<p><b>Parcours Adultes</b></p> <p>Durée : 4 ans</p>	<p><b>Découvrir</b> ou reprendre une activité musicale.</p> <p><b>Approfondir</b> un domaine.</p> <p><b>Découvrir</b> son potentiel et sa créativité au sein d'un collectif.</p> <p><b>Découvrir</b> des esthétiques.</p> <p><b>Approfondir</b> sa culture musicale.</p>	<p><b>Acquisitions</b> de connaissances musicales, selon son histoire personnelle.</p> <p><b>Développement</b> de savoir-faire : pratique vocale et/ou instrumentale : débiter ou reprendre.</p> <p><b>Développer</b> ses capacités d'écoute et d'analyse</p>	<p>Ateliers collectifs de FMG : 1h</p> <p>Pratiques collectives : obligatoire à partir de la 3ème année (chorale, orchestre, musique de chambre, combo etc...)</p> <p>Pratique instrumentale individuelle ou collective</p> <p><b>Accès à toutes les propositions ponctuelles de la saison du conservatoire.</b></p>
---	---	--	---	--

 <p>Accès selon choix</p>	<p><b>Pratiques collectives</b></p> <p>Durée : selon les disciplines</p>	<p><b>Développer</b> sa pratique musicale au sein d'un collectif.</p> <p>Développer son potentiel de créativité.</p> <p><b>Développer</b> des valeurs : solidarité, partage, fraternité,</p> <p><b>Etre acteur</b> de la vie de l'établissement.</p>	<p>S'inscrire dans une ou plusieurs pratiques collectives proposées au conservatoire</p>	<p>1 ou plusieurs pratiques collectives : chorales, orchestres, combos, musique de chambre, ensemble de percussions, etc...</p> <p><b>Accès à toutes les propositions ponctuelles de la saison du conservatoire.</b></p>
--	--	--	--	--



# Les disciplines

## Département voix

- ✓ Les chœurs amateurs : chœur de femmes, chœur mixte, les notes bleues.
- Les chœurs enfants/ados
  - Atelier de comédie musicale enfants,
  - Chœur adolescents
- L'atelier « les choristes »
- technique vocale en atelier collectif (4 élèves /1 heure)
- soutien personnalisé en connaissances musicales : notions solfégiques, stylistiques, techniques.
- Accès au département musiques actuelles
- Accès à toutes les pratiques collectives

## Département Cordes

- Alto
- Violon
- Violoncelle
- Contrebasse
- Orchestre 1er cycle
- Orchestre 2ème cycle
- Musique de chambre
- Accompagnement au piano
- Accès au département musiques actuelles
- Accès à toutes les pratiques collectives

## Département Vents

- Hautbois
- Basson
- Flûte
- Clarinette
- Saxophone
- Trompette
- Trombone
- Tuba
- Cor
- Accompagnement au piano
- Musique de chambre
- Accès au département musiques actuelles
- Accès à toutes les pratiques collectives

### **Département Instruments Polyphoniques**

- Guitare
- Percussions
- Piano
- Musique de chambre
- Accès au département musiques actuelles
- Accès à toutes les pratiques collectives

### **Département Musiques actuelles**

- Guitare électrique
- Basse électrique
- Voix
- Claviers
- Batterie
- Percussions
- MAO
- Son
- Enregistrement
- Coaching de groupe
- Ateliers de création : orchestre de smartphones, Lip dub, improvisation générative, sound painting.
- Boîte à outils
- Combos
- Accès à toutes les pratiques collectives

### **Département Formation musicale, au cœur des départements**

- **Le parcours découverte**
  - Les ateliers d'éveil aux arts
  - Les ateliers « musique » en modules
- **Le cursus de formation musicale**, décliné en 3 cycles, à partir du CE2, ouvert à tous (voir réforme)
- **La préparation à l'option musique au baccalauréat, sous forme de stages**

## **D. LE THEATRE, un enjeu d'avenir**

L'arrivée de la discipline « théâtre » au Conservatoire de Saint-Priest est relativement **récente** (2009), par rapport à l'histoire de l'établissement.

D'abord balbutiante, elle intègre petit à petit les projets artistiques transversaux, jusqu'à devenir une discipline incontournable du dispositif. L'intérêt croissant des publics pour cette activité témoigne de la nécessité de la développer.

Il s'est avéré opportun de définir un **projet cohérent et ambitieux**, sachant que depuis 2015, les cours se déroulent au sein du théâtre municipal (Théo Argence), avec pour ambition d'y développer un partenariat sur le long terme .

La proposition du Conservatoire s'inscrit à **l'horizon 2022** et décline ainsi le projet « théâtre » :

- ✓ 1 cursus existant : la pratique amateur
- ✓ 1 cursus à promouvoir : le cursus diplômant : **création en 2018**

Les deux cursus déclinent les valeurs de **l'enseignement initial** du Théâtre, et l'adaptent, en temporalité, aux futurs comédiens :

## LE CORPS

### a - Intériorité:

- Perception, apprentissage d'une écoute profonde de soi.
- Conscience corporelle, respiration, détente, relaxation
- Disponibilité à soi et aux autres
- Tonicité, décontraction, relaxation
- Mémoire et attention sensorielle
- Notion d'écoute, de qualité de présence
- Placement du regard, concentration et attention

### b - Mobilité du corps dans l'espace :

- Occupation de l'espace, rythmes et directions
- Orientation dans l'espace, partage de l'espace
- Equilibre et déséquilibre du corps et de l'occupation de l'espace
- Articulation du mouvement, dissociation corporelle, expression gestuelle et scénique, entrées et sorties de scène.

## LA VOIX

- Respiration, souffle
- Jeux vocaux, bruitages, rythmes
- Intensité vocale, hauteur, timbre, adresse
- Diction : Virelangues, onomatopées, voyelles et consonnes
- Exploration des possibilités de transformation de sa voix

## L'IMAGINAIRE

- Expression personnelle et collective
- Improvisations corporelles, sonores et verbales
- Improvisations à partir de supports divers, objets, éléments de costumes, de sons, de marionnettes, de masques, de musiques, d'illustrations et de photographies.
- Jeux de photo-langage.
- Initiation à l'art du conteur, création orale et collective d'histoires.

## LE TEXTE

- Poésie, Conte, Mythe, Littérature, Théâtre d'auteurs
- Ecriture collective de dialogues, de scénarios, de BD, de scènes de théâtre
- Lecture collective à voix haute et mise en espace

## Projets interdisciplinaires et dimensions transversales

La dynamique de projets transversaux permet de concevoir et de créer des spectacles innovants, dans lesquels comédiens et musiciens partagent des expériences scéniques riches, en découvrant l'univers des uns et des autres. Ces créations se réalisent sur la scène du théâtre Théo Argence, et sont soutenues par la régie technique des deux équipements. Les comédiens accompagnent également des projets proposés par les musiciens (conte musical, théâtre musical) et peuvent aussi se produire dans le cadre d'une restitution d'un travail de création ou de théâtre d'auteurs.

## Partenariats à cultiver ou à développer à moyen terme

- Le Théâtre Théo Argence
- La médiathèque
- l'artothèque
- La MJC
- Le centre médico-psychologique (enfants et adultes) de Saint-Priest situé juste à côté du théâtre et du conservatoire
- Les écoles de la Ville de Saint-Priest

## Cursus « amateur » : Initiation au jeu théâtral

	Age	Temps d'atelier	Durée	Accès
<b>Ateliers de Découverte Enfants</b> <i>groupe de 8 à 10 enfants maxi</i>	De 7 / 8 ans à 11 ans	1h30 à 2h + stages ponctuels	3 à 4 ans	Courte période d'essai concertée à définir
<b>Ateliers d'Initiation Pré-adolescents</b> <i>groupe de 8 à 10 enfants maxi</i>	Pré-adolescents de 11 à 15 ans	2h30 à 3h + stages ponctuels	4 à 5 ans	Courte période d'essai concertée à définir
<b>Ateliers amateurs adultes et grands ados</b>	A partir de 16 ans	2h + stages ponctuels	Illimité si participation assidue	Rencontre / entretien

## Cursus diplômant : création en 2018

	Age	Durée hebdomadaire	Durée des études	Accès Validation des études
<b>Cycle 1</b>	A partir de 13 ans	De 3 à 4 h + stages ponctuels	2 à 3 ans	Entretien Validation du Cycle 1 par évaluation continue
<b>Objectifs</b> Découverte de textes de théâtre d'auteurs jeunesse <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeu avec le matériau texte,</li> <li>• Confrontation à l'enjeu collectif du théâtre</li> <li>• L'individu et le groupe : travail d'ensemble</li> <li>• le rapport au collectif, au choral</li> </ul>				
<b>Cycle 2</b>	A partir de 15 ans	De 3 à 6 h + stages ponctuels	2 à 3 ans	Après le cycle 1 et sur entretien Validation du cycle par évaluation continue
<b>Objectifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Découverte du théâtre classique et contemporain et Découverte de l'histoire du théâtre</li> <li>• Ouverture sur les pratiques théâtrales les plus contemporaines</li> <li>• Approche de la dramaturgie; situation, action, détente et conflit, déroulement dramatique</li> <li>• Le jeu théâtral et la prise de distance</li> <li>• L'acquisition des bases d'une analyse critique des spectacles</li> <li>• Constitution collective d'une collection de scènes et de dialogues cinématographiques</li> <li>• Exercices d'interprétation et initiation à la captation audiovisuelle</li> <li>• Découverte des marionnettes; théâtre d'objets; masques, clown, ateliers d'écriture, yoga, sophrologie.</li> </ul>				



## E. STRUCTURATION DE L'ENSEIGNEMENT

Les enseignements sont répartis par département pédagogique, coordonné par un professeur, membre de fait, du Conseil pédagogique. Si cette organisation peut sembler contraindre les collègues d'un même département à ne travailler « qu'entre eux », la réalité permet de constater qu'une réelle transversalité fonctionne, par la force des projets artistiques et également en raison de l'appartenance de nombreux professeurs à plusieurs départements.

**La polyvalence des enseignants est un atout essentiel au Conservatoire de Saint -Priest.**

<b>Départements</b>						
<b>Musique à l'école</b>	<b>Formation musicale</b>	<b>Musiques actuelles</b>	<b>Voix et Théâtre</b>	<b>Polyphoniques</b>	<b>Cordes</b>	<b>Vents</b>
coordinateur	coordinateur	coordinateur	coordinateur	coordinateur	coordinateur	coordinateur
11 enseignants	13 enseignants	7 enseignants	8 enseignants	4 enseignants	7 enseignants	8 enseignants
<b>3956</b> enfants	471 élèves	147 élèves	290 élèves	206 élèves	189 élèves	242 élèves
62 heures hebdo de sensibilisation	60.5 heures hebdo enseignement et de pratique	53 heures hebdo enseignement et de pratique	33 heures hebdo enseignement et de pratique	73 heures hebdo enseignement et de pratique	65 heures hebdo enseignement et de pratique	80 heures hebdo enseignement et de pratique
<b>Total des classes sensibilisées en milieu scolaire : 158</b>	<b>TOTAL ELEVES/COURS : 1545</b> <b>TOTAL HEURES HEBDO : 426.5</b> <b>TOTAL ENSEIGNANTS : 36</b> (un enseignant est rattaché à plusieurs départements)					

# LE SUIVI DES ELEVES

## 1. Les outils

Le suivi des élèves est un des multiples challenges du Conservatoire. La mise en place d'outils de suivi sera effective dès la rentrée 2016/2017, en exploitant les outils informatiques (extranet du logiciel Imuse), permettant d'installer concrètement **le dossier de l'élève**, sur lequel sera renseigné :

- ✓ Les différentes étapes de sa scolarité : résultats, commentaires.
- ✓ Ses actions artistiques : concerts, projet personnel, propositions diverses.
- ✓ Ses répertoires abordés.
- ✓ Les spectacles, visites et concerts auxquels il aura assisté.
- ✓ Tout élément permettant de lire son parcours musical.

Le dossier, ainsi renseigné, permettra une lecture croisée des différents éléments construisant le parcours de l'élève. La communication dans le cadre du partenariat famille/conservatoire étant ainsi très développée.

## 2. L'évaluation

L'évaluation est bien un des outils de suivi des élèves, et non un objectif, qu'il est nécessaire de réaffirmer, tant l'histoire des conservatoires a très longtemps entretenu ce paradoxe. Définir les **contenus des apprentissages** permet d'installer des modalités d'évaluation adaptées.

*« Les modalités de l'évaluation sont conçues, comme la formation, pour en assurer le caractère global. Ainsi, l'évaluation croise l'ensemble des disciplines suivies. Formalisée par la tenue d'un dossier de l'élève, elle comporte une évaluation continue conduite par l'équipe pédagogique, ainsi que des bilans de fin de cycle ». (SNOP 2008)*

### Des modalités adaptées

Tout acte d'apprentissage nécessite un temps d'évaluation, qui permet aux différents acteurs de la formation de l'élève (enfant, parents, enseignants, direction) d'apprécier son évolution.

Ces différents temps d'évaluation permettent de structurer le travail de l'élève, en l'aidant à acquérir autonomie, méthodologie, le rendant responsable de son apprentissage.



L'équipe pédagogique, forte de son expérience, utilise régulièrement diverses formes d'évaluation recensées ici :

Formes d'évaluation	Evaluation Normative	Evaluation formative	Evaluation sommative
<b>Description</b>	Les résultats d'un élève sont comparés à d'autres élèves dans une situation similaire.	Les résultats de l'élève permettent de le situer en fonction de ce qu'on attend de lui, par rapport à des critères définis en amont.	Vérification et évaluation des acquis se déroulant après l'acte de formation.
<b>Mise en place</b>	A adapter avec précaution, dans le cadre d'une émulation collective.	A chaque cours, ateliers, lors de concerts.	Organisée sous forme de bilans, à l'issue d'un cycle (instrumental, vocal, formation musicale)

## F. DES REFORMES, à l'horizon 2020

### La formation musicale

Les mutations identifiées précédemment questionnent fortement les équipes. Il est nécessaire de revisiter le département « formation musicale », ses objectifs et ses contenus. Ainsi, chaque département pédagogique, prenant conscience de la nécessité de faire évoluer ses objectifs et d'adapter de nouveaux outils pédagogiques (modalités, évaluations, modes opératoires), mène une réflexion animée par son coordinateur, tout en sachant qu'un projet pédagogique n'est jamais figé, et oscille constamment entre expérimentation, évaluation et évolution.

#### Constat actuel

Le cours de formation musicale est un enjeu majeur aujourd'hui, en regard des évolutions notoires de l'enseignement des musiques dans les conservatoires. Historiquement, son contenu s'appuyait essentiellement sur l'apprentissage de connaissances liées à la musique occidentale écrite. Il était considéré comme un passage obligé dans l'apprentissage d'une musique savante. Son **positionnement** était d'être un préalable et un complément d'un cours d'instrument, dont le répertoire était essentiellement lié à la transmission du patrimoine musical. Les acquisitions « solfégiques » étant confiées essentiellement à ce seul cours.

Aujourd'hui, l'émergence des musiques liées aux nouvelles technologies, l'intérêt porté aux musiques extra européennes, le questionnement des équipes sur l'utilisation de nouveaux outils pédagogiques, le goût des élèves pour l'expérimentation, la création, l'improvisation

et la pratique incitent et obligent à redéfinir la question de l'enseignement de la formation musicale, et à prendre nécessairement en compte ces réalités.

Le rôle du cours de formation musicale prend **un sens nouveau** car il s'inscrit au cœur de la formation globale d'un élève. Cette évolution, ce nouveau positionnement, nécessitent pour l'ensemble des enseignants du conservatoire, d'adopter un regard différent sur ce cours.

En effet, s'il est admis depuis longtemps que les notions solfégiques sont l'affaire de tous, il est plus récent de prendre en compte les nouveaux objectifs d'une formation musicale ouverte, plurielle et variée en libérant davantage les espaces d'expérimentation, de création et d'initiative.

### De nouveaux objectifs

Le cours de formation musicale devient aujourd'hui un lieu d'ouverture, d'exploration, de découverte et de pratiques. Il devient le lieu où l'élève va construire sa propre identité musicale, car il y aura trouvé les bagages de son autonomie.

C'est dans ce cours (décliné en 3 cycles) que l'élève découvrira :

- ✓ Comment créer, inventer, arranger, adapter.
- ✓ Comment décoder un langage musical
- ✓ Comment entendre et décrypter les systèmes musicaux
- ✓ Une culture musicale élargie
- ✓ Des esthétiques variées
- ✓ Les outils adaptés à ces esthétiques



**Ainsi, le cours de formation musicale, lieu de pratique musicale, devient un socle commun des apprentissages proposés au conservatoire.**

# FORMATION MUSICALE

**COMPREHENSION  
MUSICALE**

**CULTURE  
MUSICALE**

**INVENTER**

**PRATIQUER**

**LIRE**

**DISCERNER**

**Improviser  
musicaux**

**Chanter**

**Entendre intérieurement**

**Éléments**

**Créer**

**Jouer**

**Déchiffrer**

**Matériau**

**Relever**

**Mémoriser**

**Entendre et comprendre**

**Structure**

**Arranger  
vocabulaire**

**Reproduire**

**Simplifier un texte**

**Langage,**

**Transcrire**

**Accompagner**

**Chanter à vue**

**Analyse**

**Enregistrer**

**Découvrir sa voix**

**Forme**

**Ecrire  
culturelles**

**Maitriser sa respiration**

**Références**

**DES SAVOIRS et SAVOIR FAIRE TRANSVERSAUX**

## DEROULEMENT DU CURSUS FORMATION MUSICALE

ACCES	CYCLE	OBJECTIFS	CONTENUS	ORGANISATION
A partir de 8 ans	<b>1<sup>er</sup> cycle</b>  Durée 4 ans	<b>Développer</b> le potentiel de créativité. <b>Structurer</b> une méthode pour l'apprenant. <b>Construire</b> la motivation de l'élève par l'expérimentation. <b>Développer</b> l'esprit critique et d'analyse.	<b>Oralité : Formation</b> de l'oreille : entendre, reproduire, mémoriser. <b>Ressentir et exprimer</b> : naissance d'une pulsation <b>Expérimentation</b> par la pratique collective. <b>Apprentissage</b> de codages et de vocabulaires <b>Création</b> de chansons et mise en musique	I. atelier collectif hebdomadaire avec un professeur. Intervenants ponctuels selon l'actualité. <b>Durée</b> : 1h. <b>Effectif</b> : 10 à 12 maxi. <b>Dénomination des cours</b> : 1C1-1C2-1C3-1C4  <b>L'équipe enseignante : 5 professeurs</b>
Après le 1 <sup>er</sup> cycle	<b>2<sup>ème</sup> cycle</b>  Durée 3 ans	<b>Susciter</b> l'envie de se cultiver et développer son sens critique. <b>Développer</b> sa capacité à improviser, inventer. <b>Approfondir</b> ses connaissances techniques. Découvrir des <b>Renforcer</b> sa méthode de travail et son autonomie.	<b>Formation de l'oreille</b> : entendre pour comprendre. <b>Créer</b> , reproduire, accompagner. <b>S'approprier</b> rythmes, polyrythmies. <b>Découvrir</b> différentes esthétiques. <b>Enrichir</b> sa culture musicale en écho à d'autres arts . <b>Découvrir</b> des techniques du son. <b>Comprendre</b> l'harmonie. <b>Harmoniser</b> simplement au clavier.	<b>J. modules/an.</b>  En groupe de 8 élèves. K. professeurs travaillant en équipe, pour valoriser les compétences transversales.  <b>Durée</b> : 1h à 1h15. <b>Effectif</b> : 6 à 8 élèves.  <b>Dénomination des cours</b> : 2C1-2C2-2C3  <b>L'équipe enseignante : 6 professeurs</b>
Après le 2 <sup>ème</sup> cycle	<b>3<sup>ème</sup> cycle</b>  Durée 2 ans	<b>Approfondir</b> ses savoir faire en techniques du son et de l'enregistrement.  <b>Développer</b> différents aspects techniques.  <b>Maitriser</b> des codages et vocabulaires.  <b>Approfondir</b> sa culture musicale  <b>Découvrir</b> de nouvelles esthétiques  <b>Créer, inventer.</b>	<b>Approfondir</b> ses connaissances en technique du son.  <b>Développer</b> différentes techniques : repiquage, arrangement, harmonisation, déchiffrage  <b>Composer</b> des musiques de clip vidéo  Technique d'harmonie et contrepoint  Ateliers d'écoute : musiques populaires, musiques tonales, musiques atonales  Exploration logiciels de création	UV à valider en deux ans :  Musicologie : conférences à la médiathèque  Technique : stages Son  Musique de clip : en module  Repiquage : en module  Déchiffrage : en module  Découverte d'esthétiques : ateliers des 3 semaines amplifiées  <b>L'équipe enseignante : 4 professeurs</b> + intervenants ponctuels

# La Voix

Le département voix du Conservatoire de Saint-Priest se décline en trois pôles interactifs et complémentaires : Chant choral, Chant et Théâtre. Nous développerons ici l'évolution attendue relative à la pratique musicale vocale.

Accueillant **270** inscrits, le Conservatoire offre une pratique musicale de qualité aussi bien termes de formation, d'apprentissage, que d'accompagnement des pratiques amateurs. Ce projet pédagogique s'inscrit dans cette perspective, prenant acte de tous ces paramètres afin de proposer un organigramme clair montrant une progression qu'il nous semble facile d'appréhender par les utilisateurs.

## Le chant choral

Chanter est l'activité musicale qui se fait le plus naturellement. C'est en cela que de tout temps elle a représenté un outil pédagogique de premier plan.

Permettant une formation très accomplie, la pratique du chant choral reste pour nous un enjeu majeur.

Notre projet se décline en **deux** pôles :

- 1. **Pour les enfants et jeunes d'âge scolaire et universitaire**
- 2. Dans la perspective d'accompagnement de la **pratique amateur**.

## Pour les enfants et jeunes d'âge scolaire et universitaire

### 1. Présentation :

- « **L'atelier comédie musicale enfant** » accueille les enfants de 8 à 11 ans (CE2 à CM2).
- « **Le chœur adolescents** » accueille les enfants de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.
- « **L'ensemble les choristes** » accueille les lycéens et étudiants de 16 à 26 ans.

Ces trois niveaux s'organisent parallèlement aux trois cycles de la formation diplômante. Ils sont ouverts à tous en accès libre pour les deux premiers. L'ensemble « Les choristes » est quant à lui soumis à une audition.

Ils peuvent être considérés comme pratique collective pour les élèves inscrits en cursus diplômant.

### 1.2. Contenu :

C'est d'abord la découverte de la voix, et plus particulièrement de **Sa** voix.

L'objectif est d'aider l'enfant à construire et harmoniser sa voix, de lui permettre de révéler sa sensibilité musicale.

Une pratique de mise en voix collective est assurée avant chaque répétition.

Elle organise un échauffement corporel et vocal (abordant respiration, résonance, intonation, articulation...) afin d'installer une prise de conscience de « son instrument ».

Dans un premier temps, il nous faut chanter ensemble, s'écouter, s'harmoniser, et faire de ce moment partagé que le résultat soit plus fort que la somme des parties.

Par la suite, le travail polyphonique permet aux élèves d'élargir leur champ de perception, la mise en évidence de l'altérité et de la complémentarité.

Globalement, le geste collectif assure le développement de l'esprit de groupe, le respect de l'autre, l'autonomie, l'autodiscipline, et par là, participe à l'épanouissement général.

Une attention particulière sera mise autour d'une certaine hygiène de la voix, particulièrement au moment de la mue (surtout chez les garçons), afin que toutes les modifications physiologiques inhérentes à l'évolution des élèves soient vécues le plus naturellement et plus simplement possibles.

La bienveillance reste le maître mot de l'équipe pédagogique.

### 1.3. Descriptif de la mise en œuvre

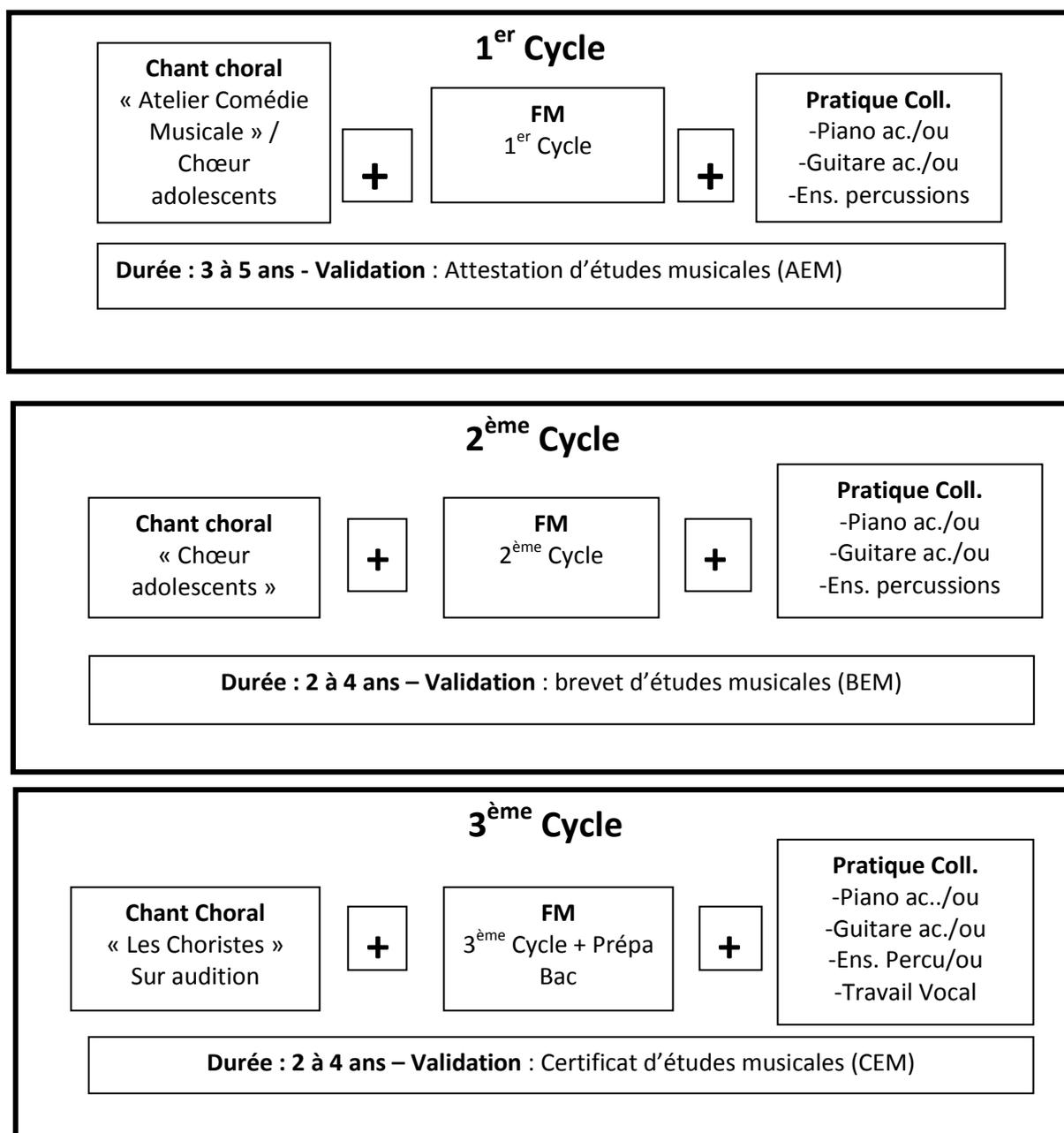
	<b>Atelier Comédie musicale enfant</b>
Accès : <b>libre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elève venant du « parcours découverte »</li> <li>- Elève primo arrivant</li> <li>- Elève en parcours diplômant : pratique collective</li> <li>- Elève en cursus « Jeune chanteur »</li> </ul>
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours hebdomadaire 1h15</li> <li>- Possibilité de stages</li> <li>- Durée 3 à 4 ans</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découvrir le plaisir de la musique dans la réalisation individuelle, ainsi que dans le partage.</li> <li>- Acquisition d'une certaine autonomie et aisance à chanter seul avec clarté, justesse, souci du phrasé et de l'intention musicale.</li> <li>- Approche en sensibilisation à la polyphonie (2 ou 3 voix).</li> <li>- Prise de conscience du processus physiologique de la voix.</li> <li>- Mise en place d'une « hygiène » vocale : posture, respiration, utilisation mesurée de ses capacités vocales.</li> <li>- Sensibilisation au langage musical à travers des répertoires variés.</li> <li>- Initiation au jeu de scène, à la comédie, à l'expression corporelle</li> </ul>
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Restitution publique.</li> <li>- Participation aux projets transversaux du Conservatoire.</li> <li>- Collaboration étroite avec les ateliers théâtre</li> </ul>
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tout au long du parcours, assurée par l'équipe pédagogique.</li> <li>- Elle s'exerce aussi bien sur le savoir-faire que le savoir être.</li> </ul>

	<b>Le Chœur Adolescent</b>
Accès : <b>libre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elève venant de « l'Atelier Comédie musicale enfant » ou d'un autre parcours ou formation.</li> <li>- Elève primo arrivant.</li> <li>- Elève en parcours diplômant : pratique collective.</li> <li>- Elève en cursus « Jeune chanteur ».</li> </ul>
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stages</li> <li>- Durée 4 ans</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et élargir de manière générale le travail amorcé dans l'Atelier de Comédie musicale.</li> <li>- Travail et appropriation d'un répertoire le plus large possible aussi bien en termes de styles que de langues.</li> <li>- Intensification du travail vocal.</li> <li>- Sensibilisation à l'improvisation, aux différentes techniques liées aux techniques du son : enregistrement, amplification, beat box....</li> </ul>
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Restitution publique.</li> <li>- Participation aux projets transversaux du Conservatoire.</li> </ul>
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tout au long du parcours, assurée par l'équipe pédagogique.</li> <li>- Elle s'exerce aussi bien sur le savoir-faire que le savoir être.</li> </ul>

	<b>Ensemble « Les Choristes »</b>
Accès : <b>Sur audition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elève venant de « l'Atelier Comédie musicale enfant » ou d'un autre parcours ou formation.</li> <li>- Elève primo arrivant.</li> <li>- Elève en parcours diplômant : pratique collective.</li> <li>- Elève en cursus « jeune chanteur ». (lycée)</li> <li>- Elève classe de chant</li> </ul>
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours hebdomadaire 1h30</li> <li>- Perspective cours de chant</li> <li>- Stages / Master class...</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et élargir le travail amorcé depuis, pour certains, l'Atelier de Comédie musicale.</li> <li>- Travail de technique vocale individualisée, pratique soliste.</li> <li>- Prise en compte approfondie de la physiologie de la voix.</li> <li>- Accompagnement de la mue particulièrement pour les garçons.</li> <li>- Travail de la scène</li> </ul>
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Restitution publique.</li> <li>- Participation aux projets transversaux du Conservatoire.</li> <li>- Intégration cursus chant (Formation diplômante)</li> </ul>
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tout au long du parcours, assurée par l'équipe pédagogique.</li> <li>- Elle s'exerce aussi bien sur le savoir faire que le savoir être.</li> </ul>

#### 1.4. Un cursus « Jeune chanteur », horizon 2022

Dans la perspective du développement du département voix, un cursus « **Jeune chanteur** » se construit à partir de ce socle de pratique chorale. Organisé en « trois cycles » il se décline de la manière suivante :



A l'issue de ce cursus peut être envisagé de poursuivre sa formation dans le cursus chant (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> Cycles).

## **1.5. Pour une dynamique relationnelle :**

### **1.5.1 A l'intérieur des groupes :**

La relation entre les élèves chanteurs à l'intérieur d'un groupe est d'une importance capitale.

Cette relation est déterminante pour l'épanouissement de chacun dans le geste individuel, mais aussi dans la production collective.

Par conséquent, l'identification de chacun par rapport aux autres est essentielle.

Il faut permettre à chacun de prendre conscience de ses possibilités, ses limites, de ses acquisitions, dans un esprit de complémentarité en excluant tout esprit de compétition. Par conséquent l'auto-évaluation et la formation d'un esprit critique constructif sont des éléments fondamentaux.

La confiance doit être installée entre tous : chanteurs, enseignants, permettant que l'intérêt général soit toujours celui qui motive les décisions, sans pour cela générer des frustrations.

### **1.5.2. Entre les groupes :**

Il y a nécessité de mettre en relation les différents groupes (chœurs) afin de partager une histoire commune, des expériences. Les projets développés par le Conservatoire pourront en fournir l'occasion.

### **1.5.3. Avec les parents :**

Rien, ou si peu, ne nous semble possible s'il n'y a pas de complicité entre les enseignants et les parents, du moins durant les premières années d'apprentissage.

Ce sont bien sûr les rencontres à la sortie du cours, la volonté d'instaurer une relation de confiance basée sur la complémentarité. Des moments privilégiés sont à organiser dans cette perspective : auditions, spectacles, mais aussi périodiquement à l'intérieur du cours sous la forme de moment partagés.

Par ailleurs, pour ceux qui le souhaitent, on pourra encourager les parents à rejoindre les ensembles « adultes ». Là encore c'est cette volonté de partager une activité avec ses enfants, d'où l'importance des transversalités entre les chœurs, et le partage de projets communs.

### **1.5.4. Avec les classes du Conservatoire :**

Toutes les occasions sont bonnes de faire se rencontrer les musiciens, et particulièrement ceux de l'établissement. Le chant choral se situant en tant que pratique collective à la croisée des chemins, il semble possible, par le biais des élèves chanteurs et instrumentistes, de tisser des liens avec leurs classes respectives, soit par « utilisation » et valorisation de leurs compétences, soit par des partenariats avec les classes.

La musique de chambre, l'accompagnement, les musiques actuelles peuvent susciter des rencontres, des collaborations, permettant une approche plus large des répertoires.

## **1.6. Des outils au service de cette dynamique :**

### **1.6.1. La concertation :**

C'est sûrement l'élément déterminant du dispositif.

En effet, un ensemble se voulant cohérent, rassemblant différents groupes, répétant sur des créneaux horaires spécifiques, sollicitant l'intervention de plusieurs chefs de chœur, ne peut fonctionner sans une étroite collaboration des intervenants.

Cette collaboration à la fois ne se décrète pas, mais ne s'installe pas forcément non plus spontanément.

Il est donc important d'installer cette concertation sous forme de réunions périodiques (fréquence à définir) permettant un échange d'expériences, la mise en place de projets communs, un échange autour des répertoires, une évaluation continue des élèves, une réflexion quant à l'évolution et au partage d'outils pédagogiques.

Ce travail permet de souder, de structurer les équipes et de recentrer les objectifs sur l'intérêt général de l'établissement.

### **1.6.2. Les répertoires :**

Les répertoires doivent aussi bénéficier d'une attention particulière. Ils doivent répondre à plusieurs impératifs que l'on ne peut pas négliger : l'attente des publics, la cohérence et les nécessités pédagogiques, la variété des styles et des esthétiques. Ce dernier point recouvre la nécessité d'une ouverture à la notion de « culture musicale » qui se doit d'aborder à part égale dans un parcours de formation, toutes les composantes stylistiques, toutes les esthétiques d'une spécialité sans ostracisme : rock, variété, classique, jazz...

### **1.6.3. Les partenariats :**

Tout ce travail pédagogique au quotidien trouvera son prolongement et un espace supplémentaire à travers différents partenariats qui pourront apporter une ouverture, une découverte, des rencontres, des expériences... autant de moments privilégiés aussi pour les élèves que pour les équipes.

Plusieurs pistes sont envisagées :

- Résidence d'artistes soit sous la forme de master-class, soit sous la forme de la réalisation d'un projet commun.
- Partenariat avec les autres équipements culturels de la ville : Théâtre, Artothèque, Médiathèque...
- Partenariat avec des institutions culturelles de l'agglomération : Opéra, Orchestre national...

## **1.7. L'évaluation :**

L'exerçant dans le cadre d'une pratique collective, les critères habituels de l'évaluation ont du mal à s'appliquer à la pratique du chant choral. Cependant cela n'exclut pas la mise en place d'un processus d'évaluation portant aussi sur les savoir-faire, les savoir-être, qui peut s'exercer de façon continue :

- De manière régulière dans les cours, et porte aussi bien sur l'engagement, la présence, la tenue, le développement du sens critique, l'acquisition, la progression...
- Au moment des concerts, auditions, manifestations, soit en groupe, soit en soliste.
- Par la concertation de l'équipe pédagogique, et de manière générale par croisement avec les autres enseignements suivis.

Cette évaluation au-delà d'une perspective diplômante, permet d'appréhender les parcours des élèves, de vérifier la pertinence des dispositifs, projets..., de susciter la réflexion et l'adaptabilité du projet pédagogique.

### **1.8. Perspective :**

Même si les représentations de manière générale, c'est-à-dire aussi bien au niveau des enseignants, des décideurs, que des parents, voire des enfants eux-mêmes, évoluent notablement, l'idée selon laquelle la voix et particulièrement son exercice à travers le chant choral, peut être le fondement d'une formation musicale complète, n'est pas encore totalement acquise.

Toutefois, il faut bien constater au demeurant que tous les signaux convergent vers une prise en compte de plus en plus importante de ce vecteur de développement artistique qu'est la pratique du chant choral. Les écueils et les dérives sont cependant toujours présents. Il nous faut être vigilants pour que cette pratique reste une pratique exigeante, de qualité, une véritable discipline reconnue comme telle, correspondant à un travail, un engagement, des compétences avérées. Cela passe par la remise en cause permanente des dispositifs et la formation permanente des équipes.

## **La pratique adulte amateur**

Comme nous l'avons présenté en introduction à côté de cette organisation pédagogique est mis en place un dispositif d'accueil des pratiques chorales des amateurs.

### **2.1. Présentation :**

- **Le chœur de Femmes**
- **Le chœur mixte**
- **La chorale « Les notes bleues »**

Ces trois chœurs offrent des perspectives d'investissement et de travail que nous souhaitons les plus adaptées à la fois aux attentes des utilisateurs, mais aussi à une évaluation de leurs compétences.

### **2.2. Le contenu :**

Il est clair que la pratique musicale amateur est beaucoup plus qu'une simple pratique artistique, et à plus d'un titre celle du chant choral.

C'est d'abord, à travers le groupe une dynamique qui doit se créer, formant un lien social qui rassemble sous sa bannière des itinéraires, des histoires, des parcours d'une incroyable diversité.

C'est aussi une richesse humaine par toutes les expériences accumulées, par toutes les volontés et les compétences qui se croisent.

Le travail musical ne peut s'organiser qu'à travers cette prise en compte, tout en proposant des objectifs précis, une progression basée sur une exigence de qualité musicale, de rendu et d'investissement de chacun.

C'est le chef de chœur qui fixe le cap et qui par son expertise professionnelle va donner un cadre.

Inscrit dans un dispositif global chacun de ces trois chœurs devra se situer en complémentarité des deux autres.

### 2.3. Descriptif

	<b>Chœur de femmes</b>
Accès ( <b>sur audition</b> )	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chanteuse venant des « Choristes »</li> <li>- Chanteuse arrivant</li> <li>- Membre du chœur mixte</li> <li>- Elève classe de chant (pratique collective)</li> </ul>
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 répétition hebdomadaire (2h) (soirée)</li> <li>- Stages</li> <li>- Soutien vocal</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendu musical de qualité nécessitant un vrai investissement des membres : (technique vocale, maîtrise langage...).</li> <li>- Ouverture la plus large aux répertoires.</li> <li>- Culture musicale et de diffusion du patrimoine</li> <li>- Inciter chaque membre à développer ses compétences</li> <li>- Pouvoir répondre qualitativement à des projets musicaux initiés par le Conservatoire ou des partenaires.</li> </ul>
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Saison de concerts</li> <li>- Collaboration avec orchestre</li> <li>- Principe d'éducabilité tout au long de la vie</li> </ul>
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Continue assurée par l'équipe pédagogique</li> </ul>



	<b>Chœur mixte</b>
Accès ( <b>Sur audition</b> )	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chanteur venant des « Choristes »</li> <li>- Nouveaux arrivants</li> <li>- Membre du Chœur de femmes</li> <li>- Elève classe de chant (Pratique collective / homme)</li> </ul>
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 répétition hebdomadaire (2h) (soirée)</li> <li>- Stages</li> <li>- Soutien vocal</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Souci d'une réelle qualité musicale</li> <li>- Ouverture la plus large aux répertoires.</li> <li>- Culture musicale et de diffusion du patrimoine</li> <li>- Inciter chaque membre à développer ses compétences</li> <li>- Pouvoir répondre qualitativement à des projets musicaux initiés par le Conservatoire ou des partenaires.</li> </ul>
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Saison de concerts</li> <li>- Collaboration avec orchestre</li> <li>- Principe d'éducabilité tout au long de la vie</li> </ul>
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Continue assurée par l'équipe pédagogique</li> </ul>

	<b>« Les notes bleues »</b>
Accès (libre)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tout le monde</li> </ul>
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 répétition hebdo (1h) (après-midi)</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chœur destiné plutôt aux seniors</li> <li>- Travail polyphonique adapté</li> <li>- Entretien vocal</li> </ul>
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manifestations au cours de la saison</li> <li>- Partenariat (caritatif : Téléthon...)</li> <li>- Rencontres intergénérationnelles...</li> </ul>
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Continue</li> </ul>

#### **2.4. Des outils :**

La concertation reste, comme nous l'avons évoqué précédemment une condition sine qua non de la pertinence et de l'efficacité du dispositif mis en place. Le même constat se vérifie pour les répertoires qui se doivent d'être adaptés (ce qui n'est pas sans difficulté), et évidemment ne pas mettre « en danger » les choristes.

Bien évidemment les partenariats, les résidences d'artistes, les projets divers, les échanges, rencontres... seront des éléments moteurs, des opportunités à saisir, qui offriront des ouvertures, des possibles, dynamisant l'activité.

Quant aux auditions proposées pour intégrer certains chœurs, c'est l'occasion de faire un point précis sur les attentes, les capacités, mais aussi les motivations des demandeurs, et de permettre aux chefs de chœur de garder le contrôle (aussi bien sur le plan des effectifs que sur le plan qualitatif...) et la maîtrise des groupes.

Par ailleurs, cet état des lieux sera aussi le moyen pour eux, d'envisager une perspective de travail et de proposer une orientation adaptée.

## **Le chant**

Un **cursus chant** est proposé à partir de l'âge de 16 ans et ce **tous styles confondus** (classique, variété, pop, rock, jazz, comédie musicale, etc...).

Le cursus chant permet d'envisager un travail plus personnel, plus orienté vers l'interprétation, les techniques de chant soliste, les répertoires et les styles.

L'élève acquiert durant son cursus une compréhension approfondie du fonctionnement physiologique et acoustique de la voix.

Il apprend à maîtriser et contrôler chaque partie de son appareil vocal afin de se servir librement et sainement de sa voix avec une multitude de choix esthétiques et de nuances possibles.

Il apprend à développer sa voix par le biais d'exercices divers et variés. Il apprend à chanter différents styles ou à se spécialiser dans un style particulier. La pratique du chant choral constitue un élément essentiel de cette formation en tant que pratique collective.

### **1.1. Présentation :**

L'entrée dans le cursus « chant » est soumise à une condition d'âge (16 ans et plus), ainsi qu'à une demande d'inscription qui sera prise en considération dans la limite des places disponibles. Dans un deuxième temps le cas échéant, il pourra faire l'objet d'une audition permettant à l'équipe pédagogique de proposer une orientation adaptée. Plusieurs possibilités d'entrée s'offrent aux élèves, organisées en deux pôles :

**1) Une formation diplômante (en 3 cycles avec validation de diplôme)**

**2) Une formation non diplômante (sous la forme de parcours)**

**Un « atelier découverte » technique vocale**

**Un parcours « amateur »**

**Un parcours « adulte »**

**Une pratique amateur**

Ces différentes « portes d'entrée » sont organisées afin de permettre à chacun de trouver l'itinéraire le plus adapté. Ces entrées étant complémentaires, des passerelles seront toujours envisageables, en concertation et sur proposition de l'équipe pédagogique.

## 1.2. Contenu :

L'objectif global recherché est de permettre à chacun de découvrir, de construire, et de faire s'épanouir sa voix à travers un itinéraire personnalisé.

Ce cursus allie le travail individuel et le travail de groupe qui sont pour nous indispensables à la pertinence de notre proposition.

L'accent sera mis sur la compréhension par l'élève du fonctionnement global du geste vocal (posture, respiration, vibrateur, résonateurs,...) ainsi que sur la nécessité d'une « hygiène » vocale, condition déterminante de toute progression. Par la suite viendront se greffer bien évidemment les questions d'intonation, d'articulation, de style, en fonction des répertoires abordés.

## 1.3. Descriptif de la mise en œuvre :

### 1.3.1. La formation diplômante :

Elle s'organise à l'image des cursus instrumentaux en cycles. Le parcours peut se décliner de manière différente en fonction des acquis précédents, c'est le cas pour les élèves ayant suivi le cursus « Jeune chanteur » par exemple.

	<b>Cursus Chant 1<sup>er</sup> Cycle</b>
Accès	<ul style="list-style-type: none"><li>- Sur audition : venant soit de « l'atelier découverte », soit du cursus « Jeune chanteur », soit ayant le niveau requis.</li></ul>
Organisation	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Pour les primo arrivants</b><ul style="list-style-type: none"><li>✓ Cours de 20' à 30' / hebdomadaire à la libre organisation du professeur.</li><li>✓ FM adulte (3 niveaux)</li><li>✓ Pratique collective : chant choral (à déterminer)</li></ul></li><li>- <b>Pour les élèves issus du cursus « Jeune chanteur »</b><ul style="list-style-type: none"><li>✓ Cours de chant de 30' / hebdomadaire.</li><li>✓ FM 3<sup>ème</sup> cycle (si besoin) ou Piano ac./ Guitare ac....</li><li>✓ Pratique collective « Les choristes »</li></ul></li><li>- <b>Durée : 2 à 3 ans</b></li></ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"><li>- Travail vocal approfondi : technique, posture, respiration...</li><li>- Travail de musicalité...</li><li>- Musique de chambre (classique) ou en combo (variété)</li><li>- Développement du répertoire</li><li>- Travail technique micro / studio...</li><li>- Réalisation projet : concerts...</li></ul>
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"><li>- Continue</li><li>- Examen final (2 morceaux de style et de langue différente avec avis du professeur)</li><li>- Evaluation en interne</li></ul>
Validation	<ul style="list-style-type: none"><li>- A.E.M. (attestation d'études musicales)</li></ul>
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"><li>- 2<sup>ème</sup> cycle</li><li>- Parcours amateur</li><li>- Pratique collective</li></ul>

<b>Cursus Chant 2<sup>ème</sup> cycle</b>	
Accès	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur audition</li> <li>- Ayant réussi 1<sup>er</sup> cycle</li> </ul>
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours de chant individuel 30' à 45' / hebdomadaire à la libre organisation du professeur.</li> <li>- FM si besoin (adulte ou 3<sup>ème</sup> cycle)</li> <li>- Pratique collective : chant choral (à déterminer) ou combo</li> <li>- Travail régulier avec accompagnateur</li> <li>- <b>Durée</b> : 1 à 2 ans</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail vocal approfondi...</li> <li>- Travail musicalité</li> <li>- Musique de chambre ou Combo / soliste</li> <li>- En fonction du répertoire début de spécialisation</li> <li>- Réalisation projet : concerts...</li> </ul>
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Continue</li> <li>- UV Musique de chambre</li> <li>- Examen final (3 morceaux de style et de langues différentes)</li> <li>- Evaluation avec un membre de jury externe</li> </ul>
Validation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- B.E.M (Brevet d'études musicales) = FM + Pratique collective + Evaluation chant</li> </ul>
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3<sup>ème</sup> cycle</li> <li>- Parcours amateur</li> <li>- Pratique collective</li> </ul>

<b>Cursus Chant 3<sup>ème</sup> cycle</b>	
Accès	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur audition</li> <li>- Ayant réussi 2<sup>ème</sup> cycle</li> </ul>
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours de chant individuel 45' à 60' / hebdomadaire à la libre organisation du professeur.</li> <li>- FM si besoin (adulte ou 3<sup>ème</sup> cycle)</li> <li>- Pratique collective : chant choral (à déterminer) ou combo</li> <li>- Travail régulier avec accompagnateur</li> <li>- <b>Durée</b> : 1 à 2 ans</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail vocal approfondi et de consolidation...</li> <li>- Travail musicalité, répertoire...</li> <li>- Musique de chambre ou Combo / soliste</li> <li>- En fonction du répertoire poursuite de la spécialisation</li> <li>- Réalisation projet : concerts...</li> </ul>
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Continue</li> <li>- UV Musique de chambre</li> <li>- Examen final (projet de 20 minutes avec création)</li> <li>- Evaluation avec un membre de jury externe</li> </ul>
Validation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- C.E.M (Certificat d'études musicales) = FM + Pratique collective + Evaluation chant</li> </ul>
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CRR,</li> <li>- concours</li> </ul>

### 1.3.2. Formation non diplômante :

#### 1.3.2.1. L'atelier découverte :

<b>Atelier découverte technique vocale</b>	
Accès	- Sur proposition équipe pédagogique : primo arrivants, venant des pratiques collectives...
Organisation	- Cours collectif / 1h hebdo - Durée 1 à 2 ans
Objectifs	- Prise de conscience de sa voix - Plaisir de la musique dans la réalisation individuelle et collective. - Acquisition d'une certaine aisance et autonomie : justesse, clarté... - Acquisition des bases de la technique vocale : posture, respiration, résonateurs, etc... - Approche de la scène : concert, manifestation...
Perspectives	- Passage en formation diplômante sur proposition équipe pédagogique - Parcours adulte - Pratique amateur
Evaluation	- Continue

#### 1.3.2.2. Un parcours amateur :

Le parcours amateur est un dispositif qui permet au musicien ayant déjà une pratique instrumentale ou vocale et qui souhaite « entretenir » voire développer cette pratique en se rapprochant du Conservatoire mais qui ne souhaite pas réintégrer une formation diplômante. Donc une proposition de 12 cours de 45' répartis sur l'année et l'inscription à une pratique collective. L'inscription se fait après accord du conseil pédagogique et pour une durée maximale de 4 ans. A l'issue du 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> cycle du cursus chant cette solution peut être envisagée. Elle offre un peu plus de souplesse.

#### 1.3.2.3. Le parcours adulte :

A l'issue de l'atelier de découverte technique vocale, outre la possibilité d'intégrer le premier cycle, il existe une alternative : le parcours adulte. Comme pour toutes les autres disciplines, ce parcours comme son nom l'indique, s'adresse plus particulièrement aux adultes « débutants » qui souhaitent développer leur technique vocale. Il comprend un cours de chant hebdomadaire, de la FM adulte et une pratique de chœur, ceci pour une durée maximale de 5 ans.

#### 1.3.2.4. Les pratiques amateurs :

Comme nous l'avons déjà exposé dans le chapitre chant choral, les pratiques collectives liées au chant se déclinent en plusieurs possibilités : **Le chœur de femmes, Le chœur mixte, « Les notes bleues ».**

Ces trois ensembles proposent des perspectives complémentaires, adaptées en fonction des attentes, des capacités et de l'investissement de chacun.

#### **1.4. Des outils pour la mise en œuvre :**

##### **1.4.1. La concertation :**

Comme toujours l'élément déterminant du dispositif dans sa globalité. Une relation étroite est envisagée entre les cursus chant et chant choral. D'où la nécessité d'une collaboration étroite entre les enseignants des différentes disciplines, à travers les réunions du département voix, ainsi que de façon plus large à travers le conseil pédagogique. Un suivi précis des élèves sera aussi un outil précieux afin d'avoir une vision globale de chacun.

##### **1.4.2. La formation musicale :**

Il est clair que les chanteurs sont des musiciens à part entière. Par conséquent une certaine autonomie liée à la maîtrise du langage musical écrit mais pas seulement (travail de l'oreille, compréhension harmonique, éléments rythmiques...), reste pour nous une priorité. En effet, cet outil est garant d'une certaine réactivité, d'une indépendance, d'échanges possibles... Malheureusement cette nécessité ne s'impose pas d'emblée systématiquement pour les chanteurs, et il faut reconnaître que souvent cela est un peu leur « marque de fabrique »... Pour notre part comme il s'agit d'une formation complète proposée, ces acquisitions font partie intégrante du cursus.

##### **1.4.3. L'accompagnement :**

En parallèle des cours de chant proprement dit, est prévu un système d'accompagnement assuré par des professeurs du conservatoire, qui permet une mise en situation et une expérimentation des techniques travaillées. C'est un aspect essentiel de la formation du chanteur qui va prendre de plus en plus d'importance au cours du cursus. La formalisation, en termes d'opportunité, de pertinence, de périodicité est laissée à la libre organisation des professeurs et sous leur contrôle.

Dans le cadre du 2<sup>ème</sup> cycle cette possibilité s'élargit de manière importante, envisageant la validation d'UV musique de chambre, elle aussi laissée à la libre organisation des professeurs.

##### **1.4.4. Les répertoires :**

On a souvent taxé les cursus de chant d'être orientés uniquement sur une pratique lyrique du répertoire. La volonté clairement affichée par le Conservatoire est d'ouvrir son cursus chant à Tous les styles et toutes les techniques (par exemple le travail avec micro, dispositifs...) sans ostracisme d'aucune sorte.

Cela est pour nous une véritable richesse de faire se rencontrer, confronter et mélanger des esthétiques, des styles, des répertoires qui malgré tout s'appuient sur une technique de base commune.



# Les Musiques actuelles

Le département des « Musiques Actuelles » du Conservatoire de Saint-Priest a pour objectif de développer et d'accompagner la pratique amateur. L'organisation des cours présentée dans ces pages tient compte des enjeux actuels de l'enseignement artistique et des spécificités des infrastructures du territoire.

## 1. Les enjeux :

- ✓ Développer la créativité (cycle 1, CHAM...) et encourager la création (projet personnel, accompagnement de groupe).
- ✓ Le travail collectif (tous les cours).
- ✓ L'ouverture et la transversalité à travers les pratiques instrumentales, vocales et les esthétiques (projets inter-départements, Formation Musicale ...).
- ✓ La pratique scénique (combos, scènes ouvertes).
- ✓ La production et l'enregistrement (machines, studio).
- ✓ Inscrire le travail du département MA sur le territoire (MJC, TTA...).
- ✓ Développer les propositions d'accueil pour être ressource auprès d'un public autonome (accompagnement de groupe).

## 2. Les spécificités :

- ✓ Les cours du département MA sont uniquement collectifs. Chaque élève bénéficie d'un suivi personnalisé au travers des permanences, du projet personnel et des différentes étapes d'évaluation
- ✓ La pratique instrumentale se diversifie. Tout au long du cursus c'est la créativité de l'élève qui sera le moteur de l'apprentissage. Les instruments au même titre que la créativité sont pensés comme des outils pour que chaque élève puisse construire un discours singulier.
- ✓ Un travail régulier autour du son (découverte du studio, enregistrement, mixage...) dès la première année de pratique. Des propositions de stage autour des techniques du son, en live et en studio.
- ✓ Des semaines de découverte autour des musiques actuelles, ouvertes à tous les élèves du conservatoire avec des concerts, des ateliers, des conférences... etc.

## 3. Organisation des cours

Le département « Musiques Actuelles » du Conservatoire de Saint-Priest propose plusieurs parcours, adaptés à un large public.

### 3.1. Cursus diplômant

La pratique collective est au centre de la formation. Les élèves évolueront en groupe durant tout leur parcours. Ils échangeront, partageront leurs idées, leurs savoirs et se construiront ensemble, guidés par un professeur référent. L'élève n'est pas tenu de choisir un instrument dès son entrée au conservatoire, il pourra découvrir et expérimenter divers instruments dans le cadre des cours proposés et se spécialisera au fur et à mesure de son cursus.

#### 3.1.1. 1<sup>er</sup> CYCLE

##### **Les ateliers instrumentaux :**

Dès la première année, l'élève participera à un **atelier hebdomadaire**, lieu d'exploration des sons, rythmes et instruments. Au travers d'exercices d'invention, il développera ses connaissances et compétences musicales. Dès la première année, les élèves enregistreront leurs productions sonores dans le studio d'enregistrement du conservatoire.

##### **Les « combos » :**

A partir de la troisième année (après validation d'un examen), chaque élève pourra intégrer un « **Combo** ». Il développera la pratique de l'instrument qu'il aura choisi en jouant dans un groupe rassemblant des instruments divers et variés (cordes, percussions, vents...) et participera activement au choix du répertoire. Afin d'étoffer la formation, ces « combos » seront aussi l'occasion pour l'élève d'endosser le rôle de choriste, de percussionniste et même de compositeur ou chef d'orchestre. Les élèves se produiront régulièrement en concert avec leur combo tout au long de leur cursus au conservatoire.

##### **Les permanences instrumentales :**

Dès le début de leur formation, des temps dédiés à la pratique instrumentale seront mis en place. Ponctuellement, les élèves de chaque discipline se retrouveront seuls ou en petits groupes avec le professeur « spécialiste » et aborderont différents points techniques liés à leur instrument.

##### **La formation musicale en module :**

En complément de leurs cursus instrumentaux, les élèves suivront un cours de formation musicale hebdomadaire. Ce sera l'occasion pour eux de s'approprier des outils concrets nécessaires au développement de leurs pratiques. Ils pourront d'autre part approfondir leurs connaissances théoriques. L'organisation de ces cours en « modules » permettra à chacun de profiter au mieux des compétences spécifiques de chaque professeur.

#### 3.1.2. 2<sup>ème</sup> CYCLE

##### **Boîte à outils :**

Les élèves suivront un cours hebdomadaire dans lequel ils aborderont diverses problématiques « musicales » en vue du développement d'un projet artistique personnel. A cette occasion ils pourront soulever toutes les questions relatives à leur pratique et travailleront sur des sujets d'ouverture, choisis en accord avec le professeur référent.

### **Projet personnel :**

Chaque élève devra mettre sur pied au cours de son 2<sup>ème</sup> cycle de formation, un projet artistique personnel. Il devra choisir les personnes avec qui il souhaite travailler, définir le contenu, s'interroger sur la portée artistique et organiser les répétitions pour mener à bien cette entreprise. Chaque semaine, les élèves seront accompagnés par un professeur qui les guidera tout au long du processus de création.

### **La formation musicale en module :**

En complément de leurs cursus instrumentaux, les élèves suivront un cours de formation musicale hebdomadaire. Ce sera l'occasion pour eux de s'approprier des outils pratiques et concrets nécessaires au développement de leurs pratiques. Ils pourront d'autre part approfondir leurs connaissances théoriques. L'organisation de ces cours en « modules » permettra à chacun de profiter au mieux des compétences spécifiques de chaque professeur.

### **Les « combos » :**

Comme au cours du 1<sup>er</sup> cycle, chaque élève pourra intégrer un « **Combo** ». Il développera la pratique de l'instrument qu'il aura choisi en jouant dans un groupe rassemblant des instruments divers et variés (cordes, percussions, vents ...) et participera activement au choix du répertoire. Afin d'étoffer la formation, ces « combo » seront aussi l'occasion pour l'élève d'endosser le rôle de choriste, de percussionniste et même de compositeur ou chef d'orchestre. Les élèves se produiront régulièrement en concert avec leur combo tout au long de leur cursus au conservatoire.

## **3.2. Parcours adulte**

### **Les « combos » :**

La pratique collective étant au centre de notre pédagogie, les élèves du « Parcours adulte » se retrouveront toutes les semaines dans un « Combo ». Chaque élève développera la pratique de son instrument tout en étant libre d'essayer les différents instruments mis à sa disposition. Il participera activement au choix du répertoire et pourra tout au long de son parcours, endosser le rôle de compositeur ou chef d'orchestre. Les élèves se produiront chaque année en concert avec leur combo.

### **Les permanences instrumentales :**

Dès le début de leur formation, des temps dédiés à la pratique instrumentale seront mis en place. Ponctuellement, les élèves de chaque discipline se retrouveront, seuls ou en petit groupe avec le professeur « spécialiste » et aborderont différents points techniques liés à leur instrument.

### **La formation musicale adulte :**

Tout au long de leur parcours, les élèves suivront un cours de formation musicale hebdomadaire. Ce sera l'occasion pour eux de s'approprier des outils pratiques et concrets nécessaires au développement de leurs pratiques. Ils pourront d'autre part approfondir leurs connaissances théoriques et soulever les problématiques qui leur sont propres.

### 3.3. Accompagnement de groupe

L'accompagnement est destiné aux groupes ayant déjà une pratique autonome. Lors d'une première rencontre, un professeur référent effectuera un diagnostic et guidera le groupe dans la formulation d'objectifs précis. Afin d'atteindre ces objectifs, le groupe sera accompagné par l'équipe pédagogique du département « Musiques Actuelles » pendant 12h, réparties sur une année, entre des séances de répétitions supervisées, un accès aux permanences instrumentales ainsi qu'au studio d'enregistrement. Les groupes auront aussi l'occasion de se produire lors des manifestations organisées par le conservatoire.

### 3.4. Les événements

Divers évènements accompagneront les élèves dans leur formation :

#### Les « semaines amplifiées » :

Plusieurs fois dans l'année, les cours hebdomadaires seront banalisés et remplacés par diverses conférences et ateliers transversaux, autour de l'histoire de la musique, du son, de la musique à l'image, d'ateliers spécifiques (réglages d'ampli, présence scénique...). A cette occasion, des intervenants de tous horizons seront appelés à participer. Ces semaines amplifiées s'adressent à l'ensemble des élèves du conservatoire et sont ouvertes aux personnes extérieures.

#### Les scènes ouvertes :

Tout au long de l'année, un grand nombre de concerts sont organisés par le conservatoire. Dans ce cadre, les élèves se produiront régulièrement tout au long de leur cursus, au conservatoire ou dans des lieux extérieurs (MJC, TTA, Artothèque...)

#### Les projets inter-départements :

Chaque année, différents projets artistiques se mettent en place autour d'un répertoire spécifique ou d'une idée originale. Ils seront l'occasion de favoriser la transversalité au sein du conservatoire, de travailler avec des artistes invités et de partager une pratique collective avec les élèves et professeurs des autres départements.



Entrée	Cycle		Enseignements proposés			
De 11 à 26 ans	<b>1<sup>er</sup> cycle Initiation</b> 3 et 5 ans	1 <sup>ère</sup> partie	Atelier instrumental	Formation musicale		
		2 <sup>ème</sup> partie	Atelier instrumental	Formation musicale	Combo (facultatif)	Permanence instrumentale (facultatif)
	<b>2<sup>ème</sup> cycle Approfondissement</b> 2 et 4 ans	1 <sup>ère</sup> partie	Boîte à outils	Formation musicale	Combo (facultatif)	Permanence instrumentale (facultatif)
		2 <sup>ème</sup> partie	Boîte à outils (facultatif)	Formation musicale	Projet perso	Permanence instrumentale (facultatif)
<b>3<sup>ème</sup> cycle Amateur</b> 2 et 3 ans			Boîte à outils (facultatif)	Formation musicale	Projet perso	Permanence instrumentale (facultatif)
plus de 26 ans	<b>Parcours Adulte</b> 1 à 5 ans		Formation musicale		Combo	Permanence instrumentale
	<b>Accompagnement de groupe</b> 1 à 3 ans		Chaque groupe est accompagné dans son travail de répétition à l'occasion de 6 séances de 2h.			

## 4. Objectifs généraux et opérationnels

Le département « Musiques Actuelles » s'organise autour d'une valeur constante : **l'autonomie** de l'élève. Cette autonomie sera favorisée tout au long de la formation par la mise en place de dispositifs spécifiques et notamment par l'organisation de son projet personnel et d'un socle de compétences évaluées régulièrement.

### 4.1. 1<sup>er</sup> CYCLE

#### 4.1.1. Objectifs généraux du 1<sup>er</sup> Cycle :

- ✓ Développer des compétences liées à la pratique de la musique actuelle et une culture musicale transversale
- ✓ Favoriser la communication entre les élèves au sein des pratiques collectives

#### 4.1.2. Objectifs opérationnels et moyens – Partie A :

- ✓ **Les élèves seront capables d'identifier** différents timbres, différentes hauteurs, registres, et de les utiliser au cours de leur proposition/construction sonore.

##### Moyens :

- Utiliser les instruments du parc M.A.
- Trouver les notes sur chacun, et en connaître les paramètres de contrôle de base.
- Utiliser une palette de nuances de plus en plus large.
- Travailler autour de pièces existantes.

- ✓ **Les élèves devront développer** un vocabulaire, un langage et une culture commune.

##### Moyens :

- Trouver les notes sur les instruments du parc M.A., et en connaître les paramètres de contrôle de base.
- Utilisation de ressources diverses (Internet, articles, conférences, spectacles...).
- Mise en place de moments d'échanges par et entre les élèves (écoutes musicales, écriture et analyse de textes...).

- ✓ **Les élèves devront organiser** une séquence de travail collective menant à l'enregistrement d'une proposition personnelle (morceau existant ou création).

##### Moyens :

- Arranger un morceau seul ou en groupe.
- Fixer des objectifs pour chaque séance de la séquence.
- Tenir un « carnet de bord » collectif.

#### 4.1.3. Objectifs opérationnels et moyens – Partie B : .

- ✓ **Les élèves devront proposer** une création personnelle.

##### Moyens :

- Utiliser le socle de compétences appris et mis en place précédemment.
- Définir et affirmer ses goûts musicaux.
- Se positionner sur le format de sa création (chanson, pièce instrumentale, musique répétitive...).
- Se renseigner sur différentes méthodes de création.

- ✓ **Les élèves devront arranger** une création personnelle pour l'effectif de son atelier.

### Moyens :

- Définir et utiliser des outils de communication compris par l'ensemble du groupe (supports écrits, audio...).
  - Adapter l'arrangement au profil de chacun et au matériel disponible.
- ✓ **Les élèves devront organiser** une séquence de travail collective menant à l'enregistrement d'une création personnelle.

### Moyens :

- Etablir un carnet de bord individuel qui explique la démarche et les difficultés rencontrées.
  - Etablir un planning de répétitions.
  - Organiser l'enregistrement en lien avec le technicien du studio.
- ✓ **Les élèves devront tenir** un rôle spécifique dans un groupe et interpréter une partie donnée sur un ou plusieurs instruments.

### Moyens :

- Accès à l'ensemble des dispositifs du cursus (Permanences instrumentales combos, ateliers, semaines amplifiées...).
  - Utiliser le parc instrumental des Musiques Actuelles.
- ✓ **Les élèves devront gérer** une prestation scénique et son environnement spécifique.

### Moyens :

- Participer à 2 concerts par an dans des lieux différents
- Mettre en place un temps d'échange/bilan avec l'équipe enseignante entre les 2 prestations
- Installer son matériel et réaliser les balances
- Participer aux stages autour du son
- Accès libre à toutes les scènes ouvertes du conservatoire (musicien ou auditeur)

## 4.2. 2<sup>ème</sup> CYCLE

### 4.2.1. Objectif général du 2<sup>ème</sup> Cycle :

Les élèves seront capables de définir et de mener un projet personnel abouti, de sa conception à sa diffusion. L'organisation de ce projet portera sur l'aspect artistique d'une part et l'aspect technique d'autre part). Les élèves commencent à définir en autonomie ce projet dès le début du 2<sup>ème</sup> cycle.

#### 4.2.2. Objectifs opérationnels et moyens – Partie A :

- ✓ **Dans le cadre du combo**, les élèves devront gérer une séquence de répétitions menant à l'interprétation d'une proposition personnelle (morceau existant ou création).

##### Moyens :

- Identifier un professeur ressource pour le guider.
- Observer d'autres séances de pratique d'ensemble.
- Fixer et organiser le nombre de répétitions nécessaires.
- Tenir un « carnet de bord ».

- ✓ **Les élèves devront arranger** une proposition personnelle pour une formation définie (combo...).

##### Moyens :

- Accès à la « boîte à outils ».
- Développer les connaissances instrumentales spécifiques notamment à travers les permanences instrumentales et les différentes classes des autres départements.
- Définir et utiliser des outils de communication compris par l'ensemble du groupe (supports écrits, audio...).

- ✓ **Les élèves devront préparer** et organiser l'aspect technique d'une représentation scénique.

##### Moyens :

- Etablir la fiche technique du projet pour la scène.
- Se mettre en lien avec le technicien du son du conservatoire.
- Etablir un calendrier prévisionnel en amont de la prestation.
- Définir un planning précis du jour de la représentation.

#### 4.2.3. Objectifs opérationnels et moyens Partie B :

- ✓ **Les élèves seront capables** de définir et de mener leur propre projet artistique.

##### Moyens :

- Rédiger un dossier technique en lien avec le technicien du studio.
- Tenir un carnet de bord qui décrivant l'évolution de sa démarche artistique.
- Etablir une liste de personnes ressources pour la construction du projet.

- ✓ **Les élèves seront capables** d'enregistrer en studio un extrait de leur projet (« live » et « re-recording »).

##### Moyens :

- Accès au stage autour du son et à la « boîte à outils ».
- Accès au parc instrumental et technique des Musiques Actuelles.

- Pré-production réalisée avec le professeur référent (technique et artistique).

✓ **Les élèves devront organiser** une représentation publique dans sa globalité.

**Moyens :**

- Définir les outils nécessaires à l'organisation de cette représentation (communication, partenariat ...) notamment dans le cadre de la « boîte à outils ».
- Etablir un calendrier prévisionnel en amont de la prestation.
- Définir un planning précis du jour de la représentation.

✓ **Les élèves seront capables** d'interpréter leur musique dans le cadre de cette représentation.

**Moyens :**

- Scènes ouvertes.
- Permanences instrumentales.
- Accompagnement de groupe.
- Expériences diverses d'enregistrement en studio.

## 5. L'évaluation

Le cursus du département « Musiques Actuelles » comprend quatre temps d'évaluation. Ces évaluations sont complémentaires et attestent de savoir faire différents. Elles jalonnent l'apprentissage de l'élève en attestant régulièrement de l'acquisition de savoirs techniques et d'une autonomie croissante. Les quatre temps d'évaluation sont les suivants :

### 5.1. Evaluation atelier (étape 1) :

Dans le cadre des cours d' « ateliers », l'élève doit choisir un titre de son choix (reprise ou composition originale) et doit l'arranger et le jouer avec l'ensemble des élèves de son « atelier ». Pour ce faire, il prévoit deux ou trois séances de travail pour monter le morceau. En parallèle, il doit tenir un carnet de bord dans lequel il expliquera sa démarche (choix du morceau, choix de l'arrangement...), et les problèmes rencontrés durant les séances de travail.

À la fin des séances de travail, l'enseignant en charge de l'atelier et l'élève concerné lisent le carnet de bord et, évaluent ensemble la démarche artistique de l'élève et l'analyse des problèmes rencontrés durant les séances de travail.

### 5.2. Evaluation atelier (étape 2) :

Lors de cette évaluation, l'élève doit proposer une composition personnelle arrangée pour l'effectif de son « atelier ». Les répétitions n'auront cette fois pas lieu dans le cadre des horaires de cours mais devront être planifiées de manière autonome. Cette composition fera l'objet d'un enregistrement live au studio. Comme pour l'étape 1, l'élève doit également

tenir un carnet de bord dans lequel il expliquera sa démarche de compositeur/arrangeur et les éventuelles problématiques rencontrées.

L'évaluation se fera à la fin de la séance d'enregistrement après lecture commune du carnet de bord entre l'enseignant en charge de l'atelier et l'élève concerné.

### **5.3. Evaluation combo (étape 1) :**

Cette évaluation se déroule en deux temps. Dans un premier temps, l'ensemble des professeurs assistent à une représentation du combo de l'élève évalué dans une situation de concert. A la fin du concert, celui-ci fait un retour sur sa prestation et met en lumière les objectifs à atteindre dans l'année.

Dans un second temps, l'ensemble des professeurs assiste à une représentation du combo de l'élève en fin d'année. Celui-ci fait un retour sur sa prestation au regard des objectifs fixés en début d'année. Les professeurs évaluent alors la progression de l'élève et la pertinence de l'analyse de sa prestation en fin d'année.

### **5.4. Evaluation combo (étape 2) :**

Cette évaluation se fait sur un temps plus long que les trois précédentes. Ici, l'élève choisit un morceau (reprise ou composition) qu'il arrangera pour le combo dans lequel il joue. Il devra établir, avec l'enseignant encadrant l'atelier, les outils dont il aura besoin, une liste de personnes ressources à interroger ainsi qu'une estimation du nombre de répétitions dont il aura besoin avec le combo. Il mène ensuite ses travaux de recherche. Une fois la recherche terminée, il dirige les répétitions du combo sur le nombre de séances qu'il a prévu au préalable. Son arrangement sera joué lors d'un des concerts de l'année.

L'élève sera évalué sur sa recherche, sa capacité à mener une répétition, et sur l'argumentation des choix esthétiques de son arrangement.

### **5.5. Evaluation projet personnel :**

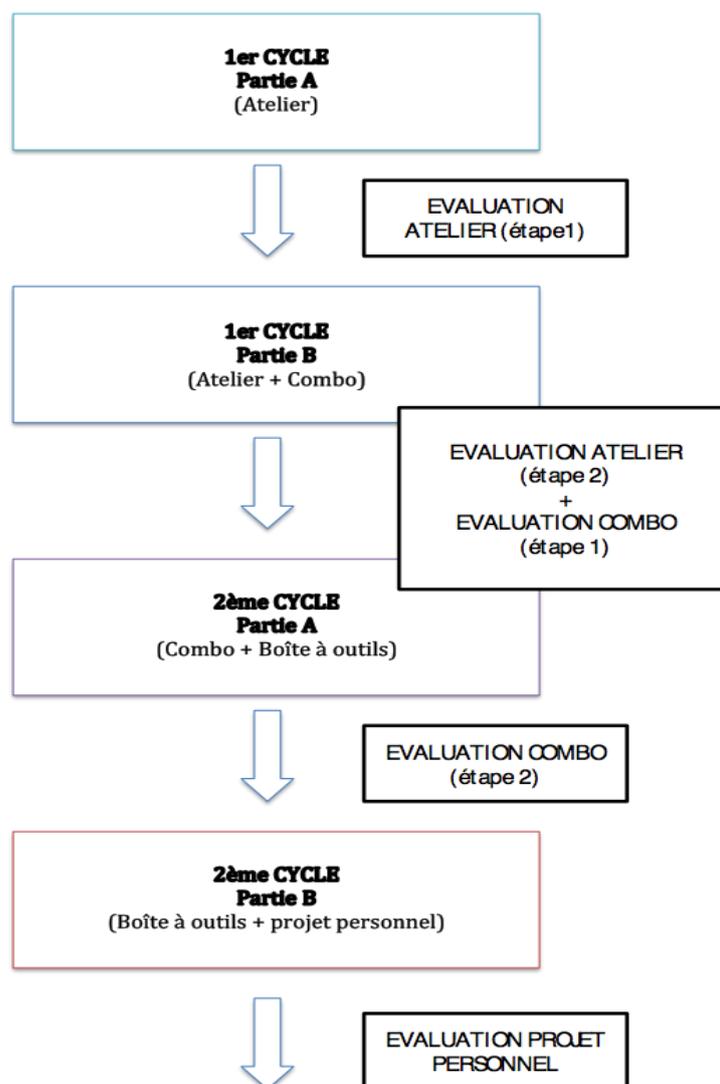
L'évaluation du projet personnel se déroule également sur un an. L'élève doit enregistrer en live au studio le nombre de titres de son choix. Ces enregistrements serviront de base de travail pour l'année. Il travaillera ensuite à la préparation d'un enregistrement multipistes en « re-recording » pour la fin de l'année.

L'élève devra rédiger un dossier comportant différents éléments :

- une fiche technique à jour pour le live
- un carnet de bord dans lequel il décrira l'évolution de sa démarche artistique confrontée aux possibilités d'un enregistrement en « re-re »

Le second cycle se termine par l'évaluation concert. Ici, l'élève ou le groupe doit organiser une représentation du projet comprenant l'organisation technique, la communication, le démarchage etc... Un jury extérieur sera invité sur cet événement. Le concert sera suivi d'une discussion avec le jury sur la prestation scénique.

L'organisation des évaluations au sein du cursus se fait comme ci-dessous :



## 6. Conclusion

Depuis plus de 20 ans, la pratique des Musiques Actuelles et l'utilisation des nouvelles technologies sont en constante évolution et imposent aux équipes enseignantes de s'adapter et d'inventer de nouveaux modes d'enseignement. Ainsi, pour accompagner les pratiques de cette musique vivante, nous devons penser de nouvelles modalités d'organisation et d'évaluation.

Le projet pédagogique proposé est pour nous la formalisation d'une réflexion profonde et d'une envie grandissante d'ouvrir le département Musiques actuelles sur de nouvelles pratiques, de l'encre véritablement au sein du conservatoire et de le faire rayonner sur le territoire grâce à une réelle exigence artistique et pédagogique.

Le développement du département nous oriente à court terme vers la création d'un troisième cycle, qui sera le prolongement de notre démarche actuelle. L'autonomie des élèves et la définition de leur identité artistique restera une ligne directrice de notre enseignement.

## G. DES DEPARTEMENTS « PHARES »

La politique de développement musical de ces dernières années a fortement incité les projets inter départements, et plus particulièrement ceux liés aux orchestres.

Historiquement, les vents ont toujours été très représentés à Saint- Priest, on le voit encore aujourd'hui avec la présence d'un orchestre à vents d'envergure, d'un Big Band, des partenariats réguliers avec l'Orchestre de flûtes du Rhône et le collectif de clarinettes du Rhône etc...

Plus récemment, l'accent a été mis sur le développement des cordes, concrétisant rapidement la mise en place de deux orchestres à cordes, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup> cycle, menant comme leurs collègues « vents » des prestations d'excellente qualité.

La réunion des deux, accompagnés des percussionnistes ont permis de remarquables projets Ce qui est tout aussi remarquable est l'investissement des « grands » élèves et anciens élèves, s'appropriant ces espaces de rencontres, d'amitiés et de recherches artistiques.

Ces départements ont amené les autres (voir réforme) à se questionner, se repositionner, échanger et proposer.

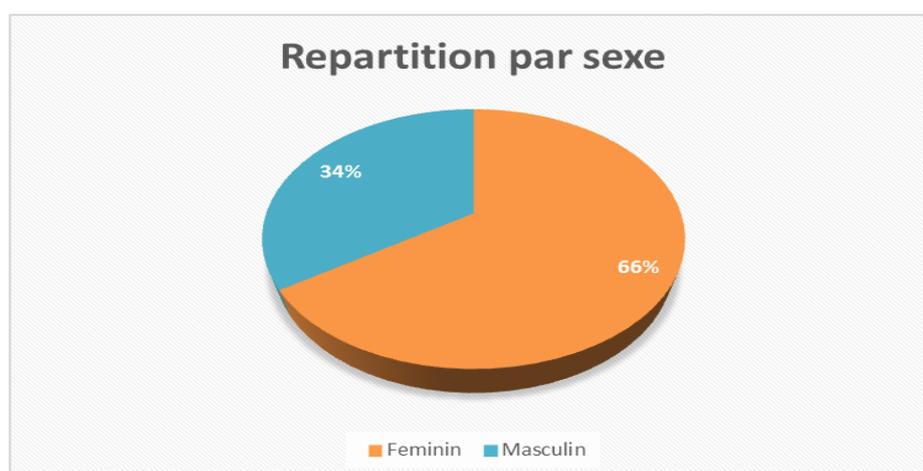
Et pour ne pas être en reste, les départements « réformés » questionnent à leur tour les départements « Phares ».

Cette culture de l'échange, du collectif, de la remise en question est aussi l'une des marques de fabrique du Conservatoire, qui, on l'a vu, est une garantie d'évolution particulièrement nécessaire et indispensable aujourd'hui.

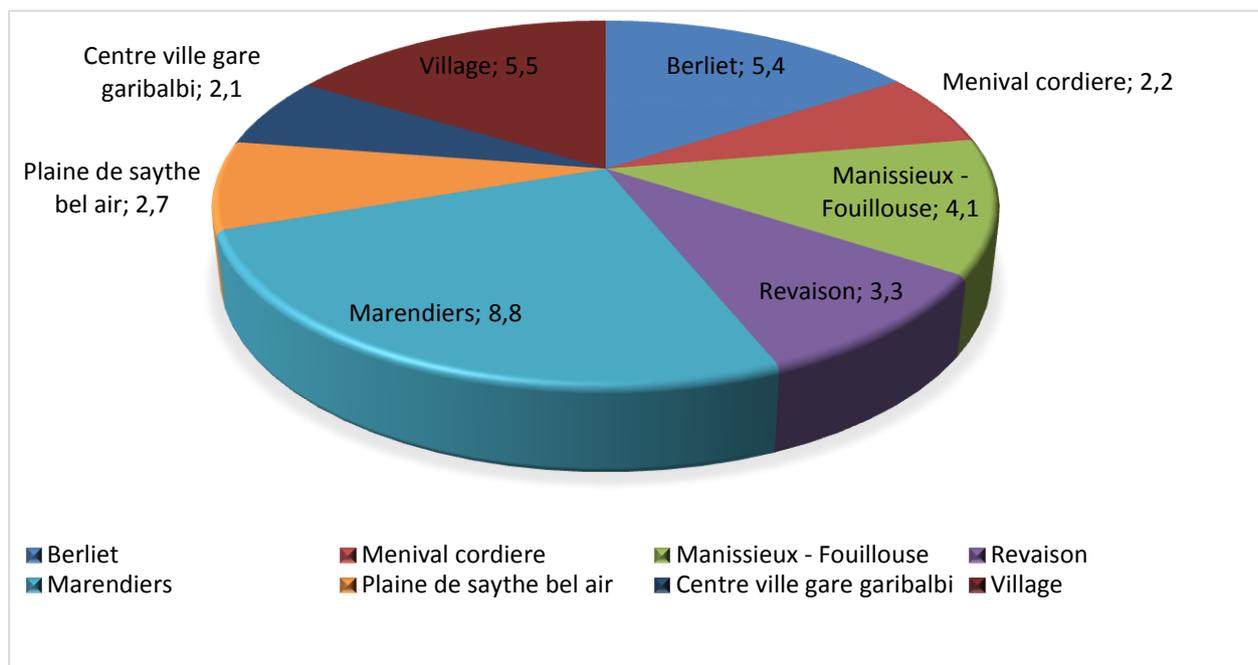
Ainsi, le Conservatoire de Saint-Priest affirme sa « réputation » de Conservatoire en mouvement !

**Des perspectives** : la création d'un orchestre de 3<sup>ème</sup> cycle en 2016-2017

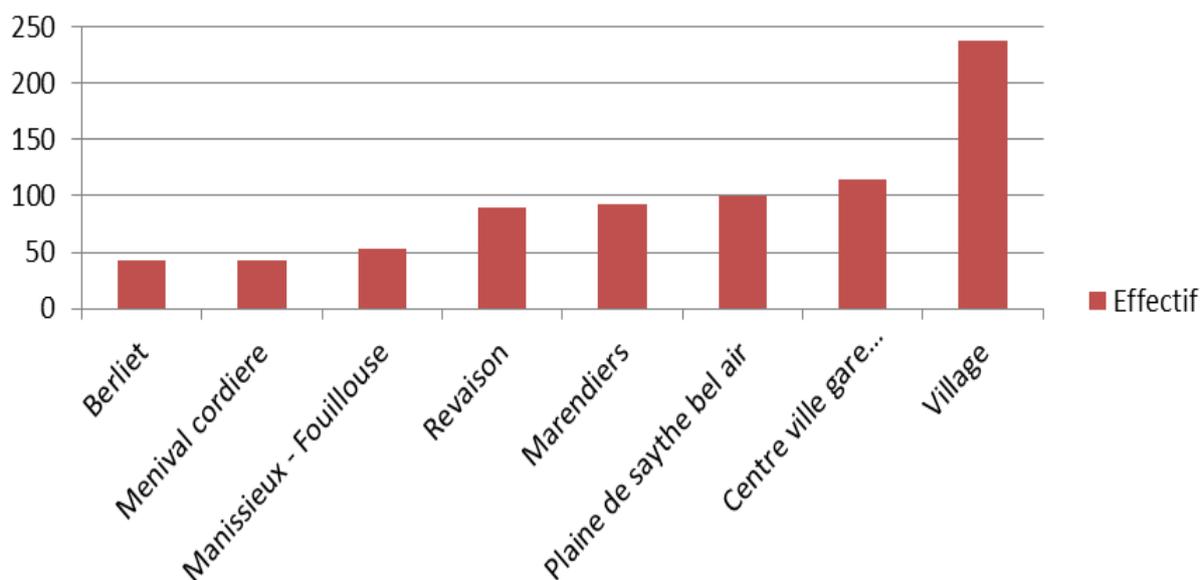
## H. LE CONSERVATOIRE EN CHIFFRES



## % des familles des quartiers fréquentant le conservatoire

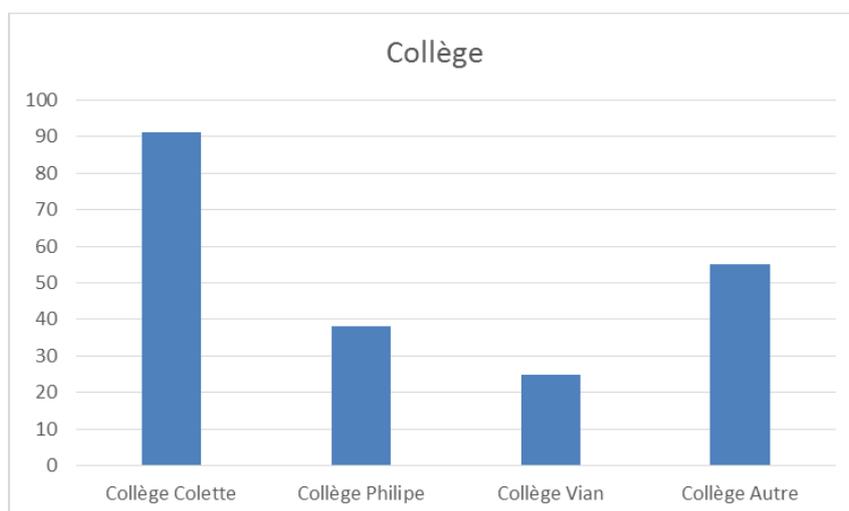
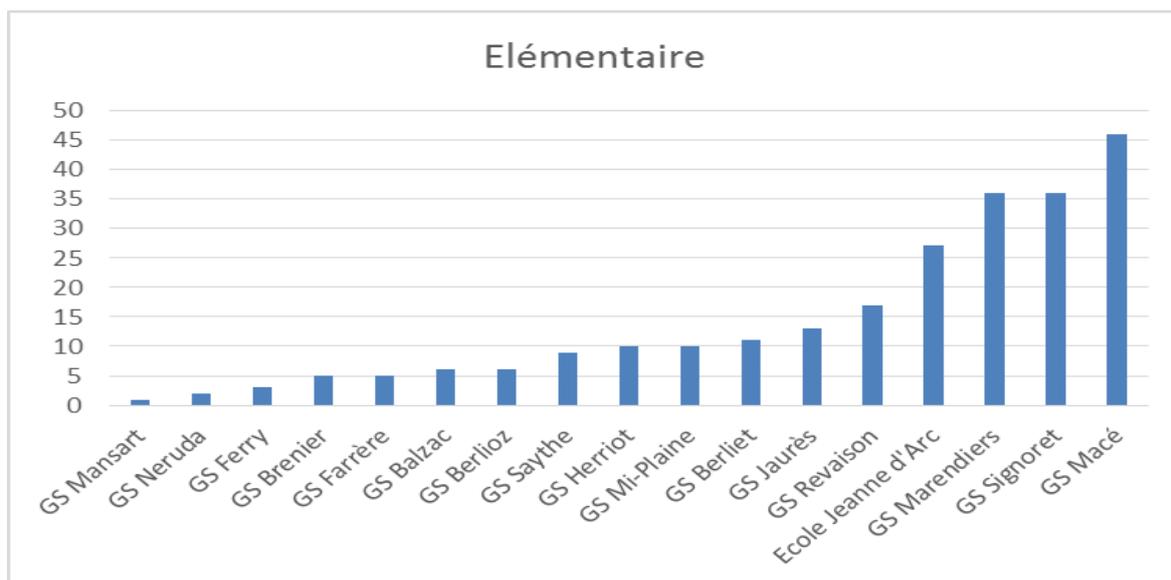


## Effectifs par quartiers

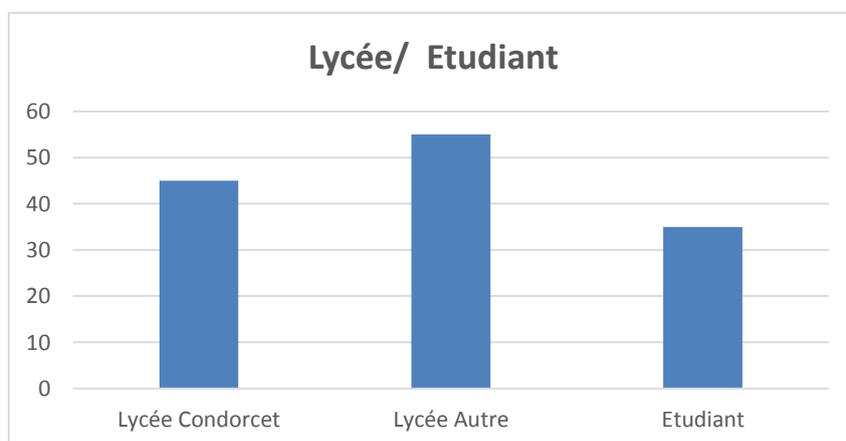


Il est à noter que deux des quartiers dont proviennent le plus grand nombre d'élèves (Centre-Ville – Gare - Garibaldi et Plaine de Saythe – Bel-Air) sont des quartiers classés Politique de la Ville.

## Provenance des élèves d'âge scolaire :



### Le Collège Colette est classé REP



## 4.2. L'ACTION CULTURELLE

### 4.2.1. Le milieu scolaire

La ville de Saint-Priest, depuis plus de 30 ans, a favorisé la sensibilisation aux arts en investissant de manière durable et qualitative le milieu scolaire.

Depuis 2006, 60 heures hebdomadaires sont destinées aux enfants des 17 groupes scolaires de la ville.

En 2015/2016, 158 classes ont pu bénéficier d'interventions de PIMS (professeurs intervenants en milieu scolaire), soit 3956 enfants.

#### Un bilan :

10 ans après ce schéma d'interventions, un bilan a été réalisé conjointement avec l'éducation nationale, relatant forces et faiblesses :

- Une équipe d'intervenants extrêmement mobilisée, innovante, portant avec conviction les bienfaits des découvertes culturelles sur le développement et l'épanouissement d'un enfant.
- Les difficultés rencontrées par les PIMS en raison du turnover important des enseignants de la commune.
- La sollicitation importante des groupes scolaires pour que « toute » l'école bénéficie d'interventions régulières.
- L'enthousiasme des enseignants des écoles à s'engager dans des projets innovants.
- L'épuisement de l'équipe des PIMS, sachant que les interventions par projets, par classe ou par école nécessitent un temps conséquent de préparation et de concertation, se heurtant parfois à des problématiques de logistique.
- La culture de la « restitution de projet » bien présente chez les enseignants complexifie le contenu des interventions et leur logistique.
- L'image du Conservatoire ressentie comme un prestataire de services, source d'agacement et d'incompréhension.
- La problématique des locaux des écoles, qui ne possèdent pas toutes une salle dédiée à la pratique artistique.
- Un important plan d'équipement depuis ces 10 années a été réalisé par le Conservatoire, qui apporte le matériel musical nécessaire aux écoles.
- Des semaines « classe musique » (4 par an) mises en place depuis 2007, fonctionnent très positivement et donnent entière satisfaction à tous les acteurs participants.
- 1 atelier « cordes à l'école » né depuis 3 ans est particulièrement satisfaisant et pourrait se développer en dispositif d'orchestre à l'école.
- L'engagement sans failles des PIMS, également enseignants au Conservatoire, créant un lien fort entre les partenaires.
- Les écoles ont pu également être associées à des résidences d'artistes au sein du conservatoire.

## Des perspectives :

Face à ce bilan et face à l'augmentation de la population sanpriote (9 classes en plus pour la rentrée 2016/2017), il est nécessaire de redéfinir le positionnement du Conservatoire, dans le cadre de ce partenariat Ville/Education Nationale.

- Une réflexion menée avec l'équipe de PIMS, conjointement avec l'inspecteur de circonscription, permet de positionner le Conservatoire en tant que **Force de Propositions**. Il s'avère nécessaire de bien redéfinir avec les enseignants des écoles la notion de partenariat, et d'engagement de toutes les équipes.
- Le Conservatoire propose de diversifier sa palette d'interventions et de poser les règles pour les années futures.

## Des propositions multiples, à partir de la rentrée 2016/2017

Un **plan d'actions** sera mis en place, il propose :

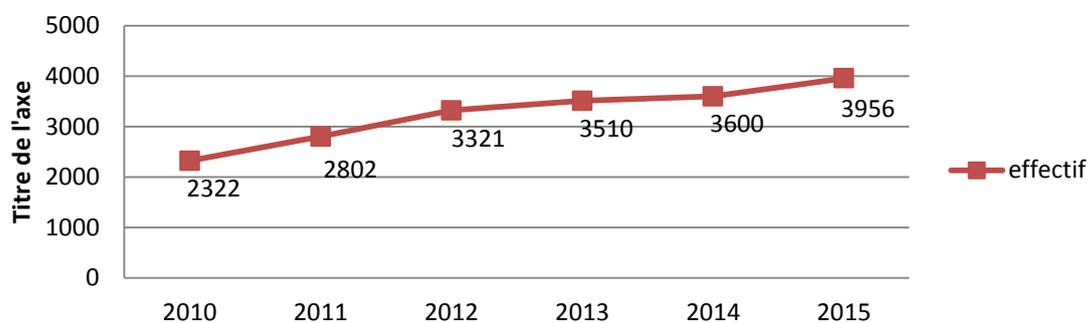
- ✓ Des **interventions** des PIMS en **cycle de séances** (6, 8,12 etc...) le nombre étant défini par **l'intervenant** en concertation avec l'enseignant, selon la nature du projet.  
Ces interventions ne concernent pas forcément **toute l'école**.  
Les PIMS **proposent** des projets adaptés aux classes en fonction du programme de l'Education Nationale.  
Ces interventions ont pour objectif une **rencontre avec la musique**, avec l'art en général, et ne nécessitent pas obligatoirement une **restitution**. Elles se déroulent sous forme **d'atelier**, dont l'animation est **répartie** entre le PIMS et l'enseignant de la classe (ou des classes).
- ✓ Des **formations** pour les enseignantes de **maternelle**, afin de développer leurs compétences, pour une sensibilisation adaptée à l'âge des enfants.
- ✓ Des « **petits concerts nomades** », en direction des classes maternelles, en décembre, par les PIMS et par des compagnies professionnelles, soutenus par la régie technique du Conservatoire.
- ✓ Le développement de **l'atelier « cordes »**, avec 2 professeurs du conservatoire et un PIMS.
- ✓ La création d'un **orchestre à l'école**, Cuivres et percussions, rassemblant 4 professeurs du Conservatoire et un PIMS.
- ✓ La poursuite des « classe musique », 4 par an, au Conservatoire.
- ✓ Un plan de **communication** avec les 17 groupes scolaires, via l'inspection, et au sein des écoles, pour mieux instaurer « la **culture** » du temps de concertation et du partenariat.

Il sera nécessaire d'engager une réflexion sur le volume horaire des interventions, en raison de l'augmentation de la population et de l'ouverture très proche de nombreuses classes.



### Tableau relevant l'optimisation du temps d'interventions en milieu scolaire

#### Effectif Scolaire sensibilisé à la musique



**60h hebdo**

#### 4.2.2. Les CHAM

Les Classes à horaires aménagés « musique », fêtent en 2016 leurs 10 ans d'existence.

Ce partenariat avec le collège Colette permet d'accueillir 85 élèves, de provenance très variée. La diversité des publics est une vraie richesse pour ces classes, par la mixité sociale et culturelle qu'elle offre. Les élèves déjà musiciens y rencontrent des débutants, de tous milieux et de toutes origines.

La formation musicale des élèves est partagée entre le Collège et le Conservatoire, respectant les directives ministérielles.

Les élèves bénéficient d'une éducation musicale et chant choral au collège, et d'une formation musicale et instrumentale spécifique au conservatoire.

Des projets d'envergure ont lieu chaque année, les élèves sont acteurs de spectacles soit uniquement CHAM, soit partagé avec les élèves des cours traditionnels du conservatoire.

Des élèves issus de ces classes sont en voie de préprofessionnalisation, rejoignant l'ENM de Villeurbanne ou le CRR de Lyon.

(Plaquette CHAM en annexe.)

### **Des perspectives :**

Une importante campagne d'informations sur les CHAM a été réalisée ces dernières années, et le recrutement des élèves ainsi optimisé.

En cette année 2016, la nouvelle carte scolaire a semé le trouble auprès des familles, alors que l'accès à ces classes prend bien en compte tous les secteurs de la ville.

Il semble qu'il y ait moins de demandes que les années précédentes.

La communication doit s'améliorer auprès de la population et la nouvelle convention d'avril 2016 mentionnera un plan de communication partagé entre le collège et le conservatoire.

D'autre part, les équipes pédagogiques se questionnent et réinterrogent les contenus des enseignements. Un groupe de travail CHAM (comprenant des professeurs du Conservatoire et le professeur du Collège) a été constitué de façon à prendre en compte les réalités suivantes :

- Un essoufflement constaté en 3<sup>ème</sup>, et parfois en 4<sup>ème</sup>
- Un investissement global très hétérogène
- Le constat d'un manque de méthodologie de travail personnel
- La problématique de la pratique instrumentale : faut-il commencer en 6<sup>ème</sup> ou en 5<sup>ème</sup> ?
- Des contenus entre le Collège et le Conservatoire à harmoniser, au niveau vocal.

Déjà quelques propositions émergent, pour envisager une mise en place concrète et efficace à la rentrée 2016/2017 :

- L'apprentissage de la pratique instrumentale par l'orchestre, où la force du collectif est bien adaptée aux élèves, et ce dès la 6<sup>ème</sup>.
- L'intégration complète des élèves CHAM aux projets de spectacles du Conservatoire (en évitant des manifestations « CHAM » isolées)
- Une aide personnalisée « s'approprier une méthodologie de travail »
- Un enrichissement des propositions, avec une initiation aux techniques du son et de la captation audiovisuelle
- Etc....

L'équipe des enseignants de ces classes est fortement mobilisée et accompagne avec bienveillance l'évolution de chaque élève.

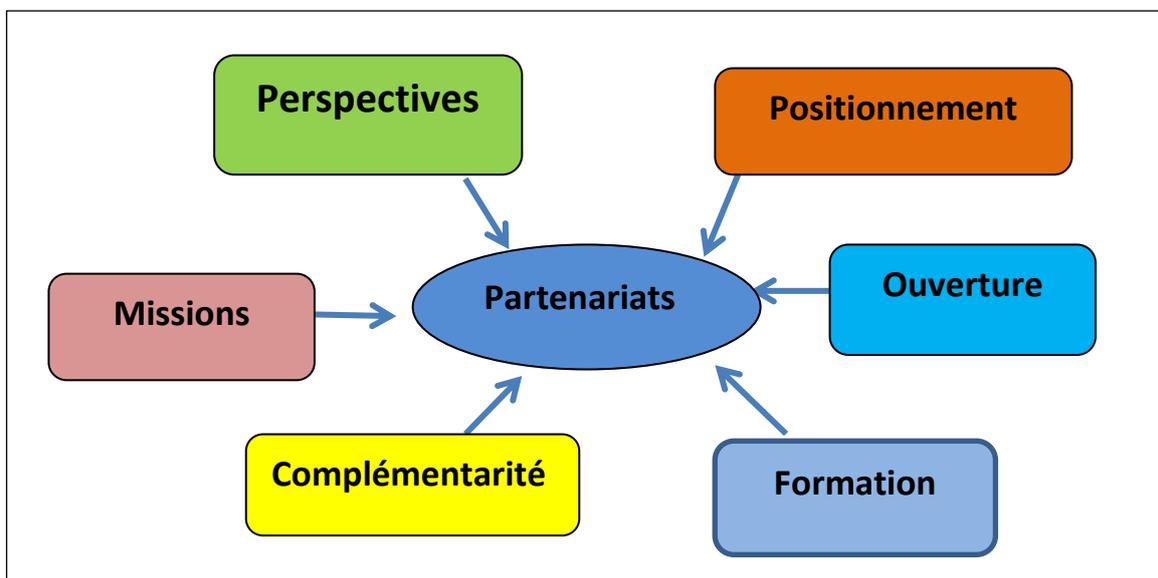
Ces classes CHAM, sont au même titre que les pratiques collectives, une image de marque du Conservatoire de Saint-Priest. On ne peut que se réjouir des questionnements actuels, qui déboucheront sur une nouvelle dynamique, inhérente à l'évolution de tout enseignement.

### 4.3. LES PARTENARIATS

Le conservatoire même s'il représente comme nous l'avons déjà abordé, un lieu référent, un lieu de ressource sur son territoire, se doit de se positionner dans une réalité plus grande liée à sa labellisation ministérielle, à savoir celle de l'enseignement artistique spécialisé. En tant qu'élément reconnu de ce maillage national, ce positionnement nous engage à nous intégrer activement dans ce réseau pour une part, mais aussi à bénéficier de sa dynamique et contribuer à son rayonnement.

Globalement nous pouvons repérer un certain nombre d'enjeux qui président à ces démarches et volontés se traduisant à travers les partenariats :

- Enjeux d'ouverture en adéquation avec nos valeurs.
- Enjeux de légitimité, positionnement.
- Enjeux de perspective d'enseignement à offrir à nos élèves.
- Enjeux de formation professionnelle.
- Enjeux liés aux missions de diffusion, et d'encadrement de la pratique amateur...
- Enjeux de complémentarité, mutualisation...



**Enjeux qui nous invitent aux partenariats**

S'appuyant sur cette nécessité et cette légitimité, le conservatoire a développé depuis de nombreuses années tout un tissu de partenariats divers, allant de son territoire aux

structures d'enseignement supérieur, en passant par les opportunités liées à l'évènementiel généré par la métropole.

Cette dynamique qui nourrit incontestablement l'essence même de notre travail pédagogique est un élément essentiel de remise en cause, de réflexion, d'évolution, de régénération de l'ensemble de l'équipe.

C'est déjà sur un existant très important que ces partenariats s'orientent dans plusieurs directions que nous souhaitons développer dans le cadre de notre projet d'établissement courant de 2016 à 2022 :

➤ **Sur son territoire :**

- Avec les structures municipales ou paramunicipales : théâtre, médiathèque, artothèque, château, MJC, centres sociaux... ceci s'inscrivant dans les orientations définies par la Charte de politique culturelle.

➤ **Avec l'Education nationale :**

- Mise en place de classes CHAM depuis 2006 (renouvellement de la convention en 2016).
- Intervention en milieu scolaire (60h/semaine) comprenant : orchestres à l'école, « semaine musique », spectacles, résidences, actions diverses...
- Relationnel tissé avec les collèges et lycées du territoire.
- Accompagnement sur des enseignements : préparation aux épreuves de musique au baccalauréat.

➤ **Avec les établissements d'enseignement spécialisé :**

- Relations et collaborations avec CRD de Villeurbanne, CRD de Bourgoin Jallieu, CRR de Lyon.
- A travers le « REEL » (réseau d'enseignement de l'est lyonnais) collaboration avec les autres CRC ou écoles de musique : Vénissieux, Corbas, Feyzin, Décines, Chassieu...

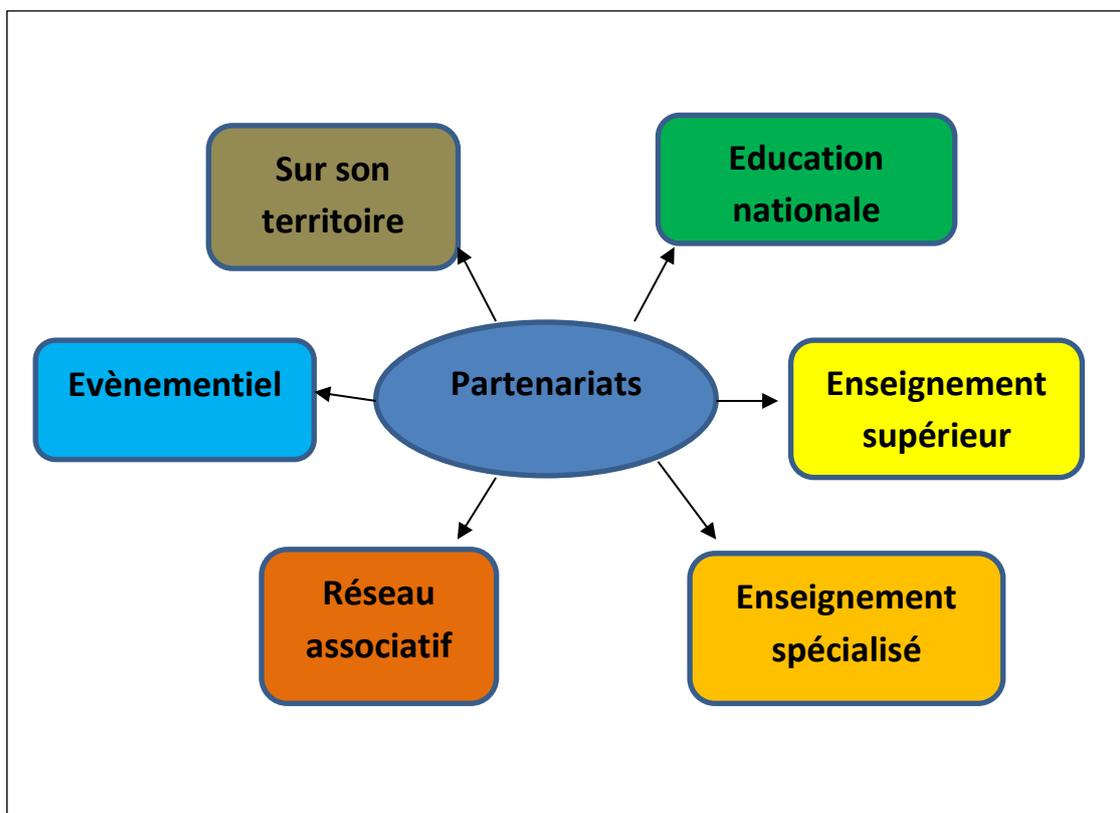
➤ **Avec le monde associatif :**

- Monde associatif local.
- Associations professionnelles : ASEAR (association des structures d'enseignement artistique du Rhône), ADICRA (association des directeurs de conservatoire Rhône-Alpes)...
- Différents ensembles instrumentaux : l'orchestre de flûtes du Rhône (OFR), l'Académie du concert...

➤ **Avec des établissements d'enseignement supérieur :**

- CEFEDEM / CNSM / CFMI : accueil d'étudiants.
- Université Lyon II : master musique à l'image.
- Ciné Fabrique...

- **Avec les artistes enseignants, en accompagnant des projets artistiques :**
  - Collectif de l'autre moitié.
  - Orchestre baroque « Académie du Concert de Lyon ».
  - Association Cube (orchestre de créations).
- **Avec l'évènementiel :**
  - Manifestations : Biennale de la danse, biennale d'art contemporain, « Jazz à Vienne »...
  - Résidence d'artistes : Romain Didier, Chœur Calliope, l'ARFI, Pierre Blanchard, « la forge »....



#### 4.4. LA DIFFUSION

Le positionnement des établissements d'enseignement artistique en tant qu'acteurs culturels à part entière a été progressivement mis en avant par les Schémas successifs du Ministère de la Culture, jusqu'à être central dans la Charte de l'Enseignement artistique spécialisé en 2001. Les actions de diffusion se situent précisément à la croisée des missions d'enseignement et des missions territoriales des conservatoires.

Qu'il s'agisse de productions d'élèves ou de productions professionnelles, la diffusion fait partie intégrante de la **formation des élèves** :

- ✓ Élèves sur scène : nécessité et exigence de la transmission, apprentissage de la scène, rapport au public.
- ✓ Elèves spectateurs : « école du spectateur », culture, développement du sens critique.
- ✓ Animation de la cité : la diffusion promulguée par le Conservatoire participe activement et qualitativement à l'animation de la cité - au sens noble du terme (rayonnement artistique du conservatoire).

Au Conservatoire de Saint-Priest, les actions de diffusion ont souvent été pléthoriques, une certaine « effervescence », portée par la générosité et le dynamisme de l'équipe pédagogique, relayée par l'association de parents d'élèves.

Il en résultait, cependant, un épuisement des forces humaines et matérielles :

- pas de régisseur,
- une toute petite équipe administrative en souffrance
- des élèves et familles « sur sollicités »,
- une sollicitation extrême par les partenaires : éducation nationale, associations, animations de la ville...

En résumé, une dispersion des forces et un manque de lisibilité quant aux limites matérielles et fonctionnelles de l'équipement.

### **De nouvelles perspectives**

Depuis octobre 2015, l'arrivée d'un régisseur polyvalent, d'une seconde secrétaire à temps complet, d'un agent d'accueil compétent permet de structurer les équipes technique et administrative et de travailler en saison : ainsi, les prochaines saisons du Conservatoire seront articulées autour d'actions lisibles et repérables. Cette nouvelle organisation étroitement liée au plan de communication (voir ressources), permettra à tout un chacun de bien comprendre le positionnement du Conservatoire au sein de la cité.

- **Au conservatoire**
  - 15 scènes ouvertes.
  - Des actions ponctuelles liées au parcours découverte.
  - Des stages, (chœurs, théâtre...).
  - Des rencontres artistiques autour de thématique.
  - Des ateliers et conférences (musiques actuelles, musicologie...).
  - Des cartes blanches à des projets d'élèves.
- **Au château**
  - 3 concerts de musique de chambre au caveau.
  - 3 « cartes blanches » à des professionnels du Conservatoire.
  - 1 concert promenade en lien avec une exposition phare de la commune, par les professionnels du Conservatoire.

- **Au théâtre Théo Argence**
  - 4 concerts, restitutions d'envergure, résultats d'une pédagogie de projets transversaux, partagée par l'équipe pédagogique. Ces concerts sont, depuis plusieurs années, suivis par le public sanpriot, et s'inscrivent dans une démarche qualitative, encadrés par une équipe technique de professionnels du spectacle.
  - Spectacle des ateliers théâtre, salle Ersilie.
  - L'organisation d'un projet culturel porté par la ville, dont le Conservatoire assure la maîtrise opérationnelle : « Concours international de piano de Saint-Priest.»
  
- **A la médiathèque**
  - Un cycle de conférences, proposé par le Conservatoire, permettant d'élargir les réseaux hétérogènes (croisement des publics) et positionnant le conservatoire en tant que force de propositions culturelles au sein de la ville.
  - Des projets thématiques à l'artothèque, 1 ou 2 par an.
  
- **Dans la ville**
  - Dans la ville :
  - Place du village : fête de la musique, organisation du tremplin Pop/Rock du festival « Music en ciel », manifestations festives (bal folk...).
  - Salle Concorde et Chrysostome : concerts d'orchestres et restitutions des projets avec les écoles.
  - Eglise du village : concerts des chœurs du Conservatoire.
  - MJC : 3 à 4 concerts /an, groupes de musiques actuelles.
  
- **Sollicitations diverses**
  - Biennale de la danse.
  - Journées du patrimoine.
  - F'est à Bron.
  - Téléthon.
  - Vœux du maire.
  - Médiathèque : spectacle jeune public, accompagnement thématique (projet musiques actuelles, etc...).
  - Orchestre de flûtes du Rhône, Collectif de clarinettes du Rhône, etc...

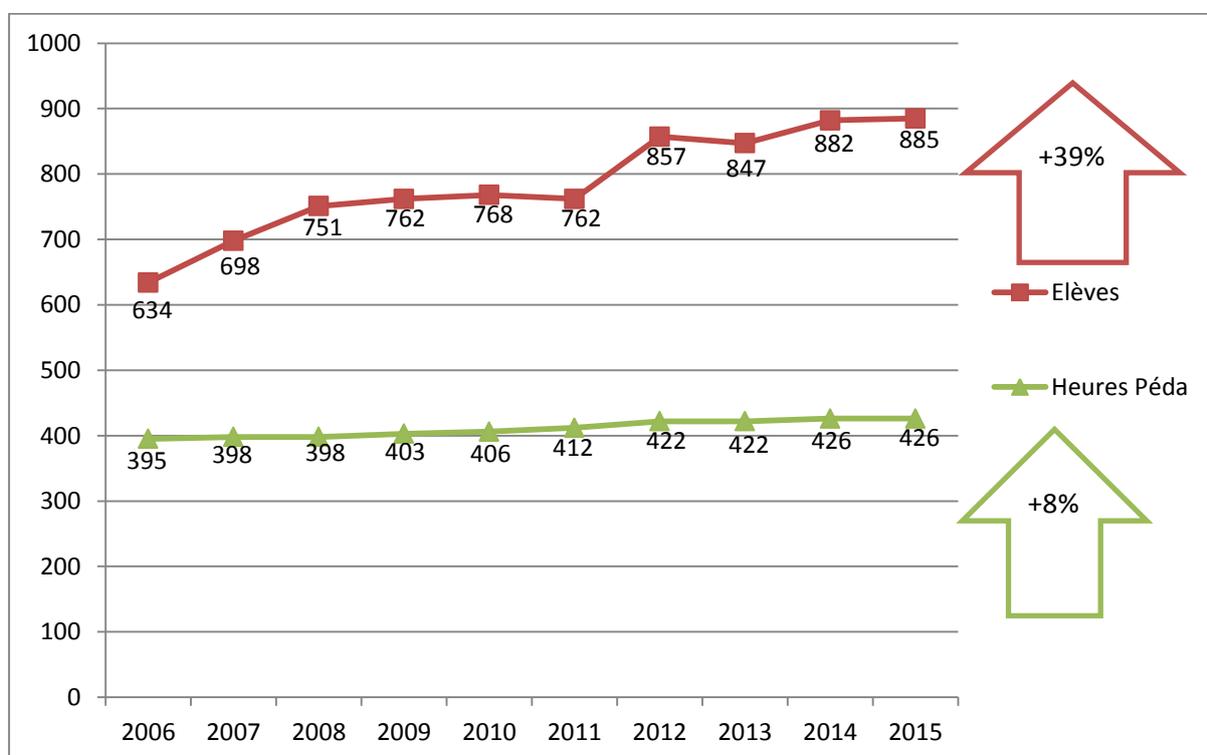


# 5) Les ressources

## 5.1. RESSOURCES HUMAINES

A. Structuration nouvelle des pôles administratif, technique et pédagogique : une nécessité liée à l'évolution rapide des effectifs et des innovations pédagogiques.

Evolution des effectifs des élèves, en rapport avec le volume horaire d'enseignement et de pratique.



➔ L'analyse de ce graphique montre l'évolution importante des effectifs du conservatoire en 10 ans : **39%**.  
(Il y a 20 ans, il accueillait 350 élèves.)

➔ La seconde analyse, note le déploiement de l'apprentissage en **collectif**, puisque le volume horaire n'a augmenté que de **8%**.

Face à cette évolution rapide des effectifs, aux nouvelles modalités d'enseignement, au dynamisme de l'équipe, **l'organisation de l'établissement s'intensifie** :

- **Accueil** des publics de plus en plus nombreux.
- **Développement** des partenariats.

- **Amplitude** d'ouverture de plus en plus large : du lundi au samedi et ponctuellement le dimanche, ainsi que plusieurs week-ends fériés et débuts ou fins de vacances.
- **Ampleur** de la saison de manifestations (80/an).
- **Déploiement** des interventions en milieu scolaire et projets accueillis au conservatoire.
- **Sollicitations** de plus en plus fréquentes des élèves et amateurs : utilisation de salles, prêt de matériel, enregistrements au studio etc...

**Il s'est donc avéré nécessaire et indispensable de réfléchir à la structuration des équipes et à l'organisation de l'établissement.**

	<b>HIER</b>	<b>AUJOUR'HUI</b>
<b>Administration</b>	1 directeur à TC 1 chargé de mission à TC 1 secrétaire à TC 1 secrétaire à TC (de mars 2014 à mars 2015)	1 directeur à TC 1 directeur adjoint à TC 2 secrétaires à TC
<b>Technique</b>	1 technicien du son à TC 1 gardien à TC	1 technicien du son à TC 1 gardien à TC 1 régisseur polyvalent à 90% 1 agent de surveillance à 80% TC (venant du cinéma) 1 technicien audiovisuel, venant du cinéma (à partir d'avril 2016).
<b>Pédagogie</b>	36 professeurs Soit 22.5 ETC	36 professeurs Soit 22.5 ETC

### 5.1.1. Des difficultés rencontrées vers un horizon éclairci

#### 5.1.1.1. Le secrétariat

On sait, qu'au niveau national, la gestion administrative de 300 élèves nécessite **un secrétariat à temps complet**.

On comprend mieux pourquoi une deuxième secrétaire est arrivée, à temps complet en **2014**.

Le départ de cette deuxième personne en mars 2015 a considérablement désorganisé l'administration (et l'accueil des publics), qui tant bien que mal, est parvenue à résoudre multiples tâches, tout en accueillant la nouvelle direction en juin 2015.

A cela se sont ajoutées de réelles problématiques d'absences récurrentes du gardien.

### 5.1.1.2. Des renforts conséquents et une nouvelle organisation

L'arrivée d'une **seconde secrétaire** et d'un **régisseur polyvalent**, en octobre 2015, a considérablement amélioré la répartition des tâches.

Le chargé de mission devenant **directeur adjoint**, le gardien étant remplacé par un nouveau gardien motivé et compétent.

Et pour poursuivre cette politique de renfort, vers un équipement en pleine expansion, la ville a proposé à deux collègues du cinéma (celui-ci étant en DSP en janvier 2016) de rejoindre le Conservatoire.

Il a donc été possible à la nouvelle direction de proposer un organigramme accompagné d'un plan de communication adapté.

## 5.1.2. Organigramme

### 5.1.2.1. Pôle administratif

→ **Directrice** (100%) : Pilote le projet d'établissement, Management des équipes, Organisation générale (administrative, pédagogique et technique). Impulse la réflexion, les innovations et la saison artistique.  
(Organisation des études et des pratiques, gestion du budget, planification des manifestations, recrutements...).

→ **Directeur adjoint** (100%) : Communication générale : élabore le plan de communication et son suivi au sein de l'établissement et tous les supports en lien avec le service communication et les différents prestataires (bilan, Compte rendu, rédactionnels...).

Communication des 80 manifestations (supports, billetterie, distribution, promotion).  
Action culturelle : anime le cycle de conférences musicologiques à la médiathèque.  
Préparation option bac musique : conçoit et anime les stages.  
Suivi de la scolarité des élèves.  
Coordonne le département voix.  
Favorise les partenariats et leur mise en œuvre.

→ **Secrétariat** (100%) :

- Accueil des publics.
- Gestion du logiciel Imuse.
- Suivi financier de la programmation et des commandes générales.
- Facturation et encaissement des recettes.
- Suivi des dossiers des élèves. (inscriptions et réinscriptions)

**Secrétariat** (100%) :

- Accueil des publics.
- Suivi des recrutements et remplacements.
- Suivi des réservations et plannings des salles.
- Suivi des absences des élèves.
- Lien avec les services de la ville.
- Gestion des agendas partagés.
- Suivi de l'intendance.
- Suivi de la scolarité des élèves.

### 5.1.2.2. Pôle technique

→ **Régisseur polyvalent (90%) :**  
Préparation et logistique des manifestations.  
Lien avec l'équipe pédagogique et administrative.  
Gestion du parc instrumental.  
Gestion des salles de cours.  
Aide à la maintenance du bâtiment.  
Intervenant en pédagogie auprès des élèves.

→ **Gardien (60%)**  
Surveillance du bâtiment et des publics.  
Mise en sécurité du bâtiment (du lundi au samedi).  
Aide à la maintenance du bâtiment.  
Aide aux travaux d'amélioration du bâtiment (peinture, nettoyage, remise en état...).  
Assistance concerts (80 manifestations).

→ **2 Agents d'entretien (100% +40%)**  
Entretien quotidien du bâtiment (Parties communes, salles de cours Sanitaires etc...)

**Technicien du son (100%)**  
Gestion et maintenance du parc audio.  
Enregistrements et mixages en studio  
Préparation et réalisation des sonorisations.  
Enregistrements des manifestations.  
Assistance du département musiques actuelles.  
Intervenant : initiation des techniques du son auprès des élèves.

**Surveillant (100 %)**  
Surveillance des élèves, au sein de l'établissement et lors des manifestations extérieures.  
Aide logistique générale.  
Aide au secrétariat (mise sous pli, affichage...).  
Sécurité et accueil des publics.



### 5.1.2.3. Pôle pédagogie artistique

36 enseignants forment l'équipe pédagogique du Conservatoire. Une équipe compétente, motivée, et investie. Sans nul doute, cette équipe est résolument **engagée** et porte avec force et **détermination** les valeurs énoncées en début de ce document. Elle emmène avec elle les équipes administrative et technique dans le même élan de générosité, de bienveillance et d'ingéniosité.

<b>Discipline</b>	<b>Statut</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Volume horaire</b>
Accompagnement+ musique de chambre + Parcours découverte et FM	<b>Titulaire</b>	B	20h00
Alto + éveil musical+ orchestres	<b>Titulaire</b>	B	20h00
Basson	Non titulaire	B	4h00
Chant	Non titulaire	B	8h00
Clarinette+ orchestre	<b>Titulaire</b>	<b>A</b>	16h00
Contrebasse	<b>Titulaire</b>	<b>A</b>	5h00
Cor	Non titulaire	B	5h00
Chef de chœur	Non titulaire	B	5h00
Chef de chœur	Auto entrepreneur	B	1h00
Big Band	<b>Titulaire</b>	B	2h00
Flûte traversière	<b>Titulaire</b>	<b>A</b>	16h00
Formation musicale+ coordination CHAM + parcours découverte	<b>Titulaire</b>	B	20h00
Formation musicale + accompagnement	<b>Titulaire</b>	B	20h00
Formation musicale + musiques actuelles + orchestre	Non titulaire	B	10h30
Guitare	Non titulaire	B	20h00
Hautbois	Non titulaire	<b>A</b>	4h00
Musiques actuelles + coordination	Non titulaire	B	20h00
Musiques actuelles	<b>Titulaire</b>	B	10h00
Musiques actuelles	Non titulaire	B	6h00
Musiques actuelles	Non titulaire	B	6h30
Musiques actuelles	Non titulaire	B	5h00
Piano + coordination	Non titulaire	<b>A</b>	16h00
Piano	<b>Titulaire</b>	B	20h00
Percussions	<b>Titulaire</b>	B	20h00
PIMS + éveil+ FM+ coordination	Non titulaire	B	20h00
PIMS + éveil+ FM	Non titulaire	B	20h00
PIMS	<b>Titulaire</b>	B	10h00
PIMS	Non titulaire	B	10h00
Saxophone + orchestre	<b>Titulaire</b>	B	20h00
Théâtre	Non titulaire	B	4h00
Trombone-Tuba	<b>Titulaire</b>	<b>A</b>	6h00
trompette	Non titulaire	B	8h00
Violon	<b>Titulaire</b>	<b>A</b>	7h00
Violon	Non titulaire	B	20h00
Violon	Non titulaire	B	5h00
Violoncelle	<b>Titulaire</b>	B	6h30

### 5.1.3. La formation des personnels

Un des enjeux des prochaines années est d'élaborer un plan de formation pérenne, qui puisse prendre en compte les attentes des personnels mais aussi celles du service et de son évolution.

Accompagné par le service des ressources humaines, ce plan sera effectif à partir de 2017. Il permettra de compléter les formations ponctuelles suivies par les équipes depuis plusieurs années (CNFPT, institutions régionales etc...).

A l'heure des fortes mutations et changements, le conservatoire affirme sa détermination d'accompagner son personnel, conscient de la difficulté générée par ces évolutions rapides et parfois imprévisibles !

## 5.2. LA COMMUNICATION

La communication du Conservatoire s'articule de différentes façons. Elle prend tout son sens lorsque plusieurs vecteurs fonctionnent parallèlement, la difficulté étant d'avoir le même niveau d'informations auprès des multiples «receveurs» que sont : les professeurs, les élèves, les familles, les services, les partenaires, les élus.

Pour ce faire, il s'agit de mettre en place un plan de communication, proposant plusieurs axes :

### 5.2.1. Des instances de concertation

- a. Le conseil d'établissement, où siègent des représentants du corps enseignant, des élèves et leurs familles, des partenaires, la direction de l'animation, la direction des affaires culturelles, les élus, la direction du conservatoire. Il se réunit deux à trois fois par an.
- b. Le conseil pédagogique, où siègent les professeurs coordinateurs de département, la direction. Il se réunit 5 fois / an ou plus, selon l'actualité.
- c. Les réunions plénières, où sont invitées la totalité des équipes (enseignant, personnel technique et administratif et de direction). Elles ont lieu 4 fois par an.
- d. Les réunions de service, où se réunissent le personnel administratif, technique et de direction. Elles sont hebdomadaires.
- e. Les réunions d'informations aux parents d'élèves, organisées 2 fois par an, et lors de la Journée «Portes Ouvertes».

### 5.2.2. Des actions de communication vers les publics

- f. Les manifestations (« scènes ouvertes ») au conservatoire, 15 par an, sont des temps **d'auditions-rencontres** avec les usagers. La direction y est systématiquement présente ainsi que de nombreux professeurs.
- g. La Journée **PORTES OUVERTES**, organisée en avril, est une action de communication d'envergure, vers tous les publics. Son organisation permet

d'observer de multiples facettes : des temps d'observation, de restitution, d'expérimentation et d'information sont ainsi accessibles à tous les publics.

- h. Des temps de **conseil et d'orientation** sont organisés au sein même des « parcours découverte » pour les enfants en CP et CE1 et leur famille. Le Conservatoire met l'accent sur le partenariat avec les familles, indispensable au bon suivi de l'évolution des élèves.
- i. Des RDV réguliers avec la direction et les usagers, temps de concertation privilégiée, pour l'optimisation du suivi des élèves.

### 5.2.3. Des outils techniques au service de l'information

- j. Le service communication de la ville accompagne au plus près la campagne d'informations du conservatoire. Les supports existants sont :
  - ✓ Une plaquette pour chaque saison de manifestations.
  - ✓ Des affiches et flyers relayant chaque manifestation.
  - ✓ Un site web.
  - ✓ Des informations souvent relayées auprès de la presse (Le Progrès), des supports municipaux ( le magazine « Couleurs »), et des différents relais de la collectivité.
- k. Des nouvelles perspectives apparaîtront pour la rentrée 2016/2017
  - ✓ Un **GUIDE**, petit catalogue recensant toutes les informations du conservatoire (cursus, parcours, infos pratiques etc....), à destination des usagers.
  - ✓ Un nouveau site web, mieux adapté aux évolutions technologiques.
  - ✓ Une page facebook.
  - ✓ L'installation d'écrans vidéo au niveau du hall d'accueil, permettant la diffusion des actualités.
  - ✓ Un fléchage dans la ville et sur la façade du bâtiment, pour mieux repérer et **positionner** le Conservatoire ( il existe encore quelques confusions au niveau de l'intitulé « école de musique ou encore maison de la musique ).
  - ✓ Un logiciel métier, en évolution, permettant l'envoi rapide d'informations par SMS et mail aux usagers.

Outre ces grands axes, priorités des années futures, les premiers vecteurs de notre communication sont les équipes pédagogiques et administratives, qui, dans leur quotidien, articulent et véhiculent avec conviction toutes les informations nécessaires. Cette fluidité est fondamentale, au regard du nombre croissant des usagers, et surtout du nombre particulièrement important des manifestations, et de leur préparation : répétitions, stages, accompagnement, semaines banalisées etc... En somme toute la complexité d'une organisation particulière, relevant souvent du défi.

### 5.2.4. Des outils juridiques au service des partenariats

- l. Les partenariats nombreux, liés au Conservatoire, nécessitent une clarté quant aux missions et répartitions des tâches de chacun. Ainsi, des

**conventions** seront actées, à, partir de la rentrée 2016/2017, avec les partenaires suivants :

- ✓ L'éducation nationale (renouvellement de la convention CHAM).
- ✓ L'inspection académique (renouvellement des actions en milieu scolaire).
- ✓ Les établissements culturels de la ville : médiathèque, théâtre, château.
- ✓ Les associations partenaires : La Salamandre (chœurs), l'APEM (parents d'élèves), 2T3M (Big Band), PACS (projet CHAM), la MJC, l'OFR (orchestre de flûtes du Rhône)le collectif de l'autre moitié (projet de création), orchestre de musique baroque.
- ✓ Les partenaires institutionnels : Opéra de Lyon, Université de Lyon II.

## 5.3. LES LOCAUX

### 5.3.1. Le bâtiment actuel

Après une rénovation d'envergure de « l'ancienne mairie » bâtiment datant du début du XXème siècle, le conservatoire est installé dans ce lieu en 1993, et accueille 336 élèves.

Placé au centre du « village » cœur historique, il est devenu un point de passage incontournable de la vie culturelle et sociale de la cité.

Dix huit salles sont affectées à l'enseignement, auxquelles se rajoutent des bureaux, un secrétariat pour l'administration, une salle des professeurs et **un studio d'enregistrement**, avec les dégagements nécessaires, le tout sur quatre niveaux.

Conçu dans la perspective de l'enseignement musical comme il était pensé il y a plus de vingt ans, c'est-à-dire orienté vers une pratique instrumentale individuelle agrémentée de cours collectifs de formation musicale, les salles existantes restent souvent petites, et ne correspondent plus aujourd'hui aux nécessités de l'évolution pédagogique.

Le développement des pratiques collectives (orchestre, chœurs...), de l'accompagnement de la pratique amateur, de l'accueil des associations, du milieu scolaire, des missions de diffusion (concerts, auditions...) devient un sujet critique au regard de l'existant.

Ce constat vient en parallèle avec l'évolution des effectifs, passés de **500** (gabarit pour lequel le bâtiment a été pensé) à **900** aujourd'hui correspondant à la fois à l'évolution démographique de la ville, ainsi qu'à une demande culturelle de plus en plus importante.

Par ailleurs, le bâtiment a subi les outrages du temps, ainsi qu'une utilisation très dense liée aux **120 000** passages par an des usagers : vétusté, des réseaux domotiques inadaptés, de l'éclairage, de l'isolation... entraînant de fait une tension permanente quant aux normes de sécurité en vigueur.

Le conservatoire plus qu'un lieu d'enseignement, est devenu **un lieu de vie**, de ressources, de partage... où les seuls espaces de convivialité restent les couloirs encombrés et le petit hall d'entrée.

De fait, les nouvelles contingences sociétales, l'évolution des missions définies par nos instances de tutelles, ainsi que la commande politique, nous invitent à une réflexion approfondie quant à une évolution sensible des perspectives bâtimentaires de notre établissement.

Cela ne peut s'envisager que sous la forme d'une **extension** et d'un **réaménagement**, offrant une meilleure qualité de service et permettant au conservatoire de relever les nouveaux défis de l'enseignement artistique spécialisé au sein de sa collectivité, et d'assumer pleinement ses responsabilités dans le nouveau schéma d'orientation culturelle lié à la mise en place de la métropole.

Cette réalité a été l'objet d'une prise de conscience des élus au cours des différents mandats, ce qui nous a permis des aménagements permettant d'optimiser au maximum les espaces (nouvelle salle de percussions, recomposition de l'administration, aménagement de la verrière...).

Cependant, il semble qu'aujourd'hui nous ayons atteint le maximum de nos possibilités de valorisation de l'existant (Problème de stockage de matériel, d'espace de déambulation...).

### 5.3.2. Des perspectives

Devant cette situation et dans un esprit de prise en compte des nécessités de service incombant au Conservatoire, la municipalité confrontée par ailleurs à des difficultés budgétaires inhérentes à toutes les collectivités territoriales, s'est engagée dans une réflexion qui devrait nous mener dans la perspective du prochain mandat, à l'agrandissement de l'établissement.

Dans cette attente, le Théâtre Théo Argence de la Ville met à notre disposition une salle de spectacle pouvant accueillir une centaine de spectateurs, nous servant aussi de salle de cours, ceci apportant un confort non négligeable.

## 5.4. LES MOYENS

### 5.4.1. Le studio

Autre outil très qualitatif du conservatoire est son studio d'enregistrement. Existant depuis les années 2000, ce studio vit aussi les évolutions des pédagogies, de la diffusion et les mutations du numérique.

Il se positionne au cœur des départements pédagogiques.

Ses principales missions sont :

- ✓ L'enregistrement comme outil pédagogique, au sein du Conservatoire et des écoles.
- ✓ L'enregistrement de manifestations
- ✓ La sonorisation de manifestations
- ✓ La transmission des techniques du son : initiation et UV de 3<sup>ème</sup> cycle
- ✓ L'assistance technique auprès des professeurs
- ✓ La maintenance technique du matériel audio

Le studio est également soutien des projets des écoles, en lien avec les professeurs intervenants en milieu scolaire.

#### 5.4.2. Les moyens financiers de l'année 2015

Les moyens alloués au Conservatoire lui ont permis de bien s'équiper en matériel pédagogique et de proposer une saison de manifestations de qualité.

Le volume horaire de 426h est le minimum pour l'accueil de près de 900 élèves. L'accueil de ces élèves a été possible, car de nombreuses disciplines ont été collectivisées depuis quelques années. Aujourd'hui, le Conservatoire a atteint ses limites et fonctionne à plein régime.

Les efforts consentis pour **2016**, liés à la diminution des dotations versées par l'Etat, ont été réalisés sur l'investissement (- 56%) et sur le fonctionnement (-5%).

Les propositions de la Métropole\*\* pourront garantir le renouvellement d'un parc instrumental vieillissant, et notamment l'achat d'instruments destinés aux prêts ( 90 élèves en CHAM et 2 OAE en groupes scolaires).

	Masse salariale	Fonctionnement	Investissement	Recettes	Subventions Métropole du Grand Lyon
<b>2015</b>	<b>1.268 562€</b>	<b>88305€</b>	<b>42615€</b>	<b>132000€</b>	<b>160000€</b>
<b>2016</b>	<b>1.268 562€</b>	<b>84100€</b>	<b>18473€</b>	<b>135000€*</b>	<b>150400€**</b>

\*prévisions 2016

\*\*la Métropole du Grand Lyon, dans le cadre de son budget 2016, annonce une diminution d'environ 6% d'aide au fonctionnement. Elle annonce par ailleurs un « *effort accru de soutien aux investissements à vocation pédagogique, pour des acquisitions ambitieuses (parcs instrumentaux dédiés à l'éducation artistique et culturelle, instruments « rares », numérique...)* »

#### 5.4.3. Le Parc instrumental : qualité et quantité

Le parc instrumental du Conservatoire est très bien diversifié

Nature des instruments	Nombre	Destinés à...	Remarques
<b>Instruments polyphoniques</b>			
Pianos doits	14	Tous cours	
Pianos numériques	8	Tous cours	
Pianos à queue	5	Cours de piano, manifestations et enregistrements	
Guitares	20		

<b>Instruments de percussions</b>			
Timbales	2 jeux complets	Cours, manifestations	
Marimba	2	Cours, manifestations	
Vibraphone	2	Cours, manifestations	
Xylophone	2	Cours, manifestations	
Xylophone	8	Location élèves	
Cloches tubulaires	1	Cours, manifestations	
Batteries	8	Cours, manifestations	
Grosse caisse	1	Cours, manifestations	
Pack percussions	3	Cours, manifestations	
Bongos, accessoires	40	Cours, manifestations	
<b>Cordes</b>			
Violons	30	Ateliers cordes à l'école et CHAM	Différentes tailles disponibles
Violoncelles	20	CHAM et location	
Altos	12	CHAM et location	
Contrebasses	8	Ateliers cordes à l'école et CHAM	
<b>Vents</b>			
Cors	15	Location et Orchestre à l'école	
Trombones	10	Location et Orchestre à l'école Location et	
Saxhorns	8	Location et Orchestre à l'école	
Trompettes	10	Location et Orchestre à l'école	1 trombone basse
Clarinettes	8	CHAM et location	clarinettes basses cor de basset clarinette en la, clarinette en ut
Flûtes traversières	10	CHAM et location	Flûte en Sol
Hautbois	4	CHAM	1 cor anglais
Basson	5	CHAM et location	
Saxophones	15	CHAM et location	Soprano, alto, ténor, baryton
<b>Musiques actuelles</b>			
Guitares électroacoustiques	2		
Guitares électriques	4		
Guitares électriques 3/4	2		
Amplis guitares	13		
Amplis basses	7		

Claviers	12		
Instruments électroniques	10		(contrôleurs)
Ordinateurs et softs	4		3 logiciels
Basses électriques	4		
Basses électriques 3/4	2		
Ukulélé acoustique	1		
Ukulélé électroacoustique	1		



## 6) Conclusion

De nombreuses perspectives s'ouvrent à l'horizon 2022. Elles s'appuient sur une histoire riche, accueillant les évolutions et les projets avec confiance et sérénité.

Ce reportage photo illustre cette histoire.



Défilé de la Biennale



L'Orchestre à l'école



« L'air de rien » et « Halb » des créations maison « coup de cœur » de l'académie Charles Cros



## Musique et art plastique



## Moments partagés



**Des stages pluriannuels avec l'Association des parents d'élèves, si active depuis 35 ans ...**

# **Annexes**

- ✓ **Plaquette saison 2015 2016**
- ✓ **Plaquette Cham 2015 2016**
- ✓ **Plaquette conférences 2015 2016**
- ✓ **Plaquette musiques actuelles 2015 2016**
- ✓ **Plaquette semaine amplifiée N°1 2015-2016**
- ✓ **Grille des tarifs**